

La Revue du

Trombinoscope

L'information professionnelle du monde politique

Mars 2022 - N°268

INTERVIEW FRANÇOIS GEMENNE

AUTEUR PRINCIPAL DU GROUPE
D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL
SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC)



« Si nous avions engagé plus tôt la transition
énergétique, nous n'en serions pas là ! »

DOSSIERS

Environnement - Présidentielle 2022

Approvisionnement des matières premières

Outre-mer

RETROUVEZ LES PAGES

Nominations

Missions

Élections

28-29-30 JUIN

2022

MARSEILLE

NOUVELLES DATES

LE SALON
EUROMÉDITERRANÉEN
DE LA CROISSANCE
BLEUE

NINODESIGN - Photo - Gilles Martin-Raget

organisé par

le marin

**ouest
france**

GICAN

SOGENA

avec le soutien du

**Cluster
Maritime Français**

Éditeur

François-Xavier d'Aillères

Tél. 01 55 62 68 75

fxdaillieres@trombinoscope.com

DOCUMENTALISTES

Isabelle Hay

ihay@trombinoscope.com

Sylvain Ragot

sragot@trombinoscope.com

REDACTION

Marjolaine Koch

mkoch@trombinoscope.com

Stéphanie Fontaine

sfontaine@trombinoscope.com

PUBLICITÉ

Directeur de clientèle

Delphine Léguillon

Tél. 01 55 62 68 77

dleguillon@trombinoscope.com

MAQUETTE

Tim Shepherd

John Levers

Matthew Titley

Max Dubiel

ABONNEMENT

Abonnement 1 an Tome I, Tome II
et Revue : 445 euros H.T.

Tél. 03 27 56 38 77

Fax 03 27 61 22 52

trombinoscope@propublic.fr

LE TROMBINOSCOPE

SAS au capital de 37.000 euros

504 867 789 RCS Nanterre

Une participation de DODS GRP



Le Trombinoscope

Tour Voltaire

1 place des Degrés

CS 80235 Puteaux

92059 Paris La Défense cedex

Dépôt légal à parution

ISSN 2266 5587

IMPRESSION

Printcorp

CONCEPTION ORIGINALE

Antonello Sticca

Édito

Crise écologique : une guerre perdue d'avance ?

Vous avez dit campagne électorale ? Il se pourrait que la douzième élection présidentielle de la Vème République – la onzième au suffrage universel direct – passe... sans jamais avoir eu lieu. Ce serait une première ! La crise politico-sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19 et, désormais, l'intervention de l'armée russe en Ukraine ont comme suspendu notre vie démocratique. L'urgence, que ce soit pour entraver la circulation d'un virus ou stopper l'invasion d'un pays souverain et indépendant par une puissance étrangère, semble primer, pour nos dirigeants en tout cas, sur les plus élémentaires nécessités du débat démocratique. L'exécutif s'arroge les pleins pouvoirs. « A la guerre comme à la guerre ! », objecteront certains.

Ajoutez à cette situation inédite dans notre histoire récente, un président de la République sortant qui se déclare candidat à sa succession à la veille de la clôture officielle du dépôt des candidatures, et qui refuse la confrontation directe avec ses adversaires ; une campagne écrasée, une fois n'est pas coutume, par des thèmes que les électrices et les électeurs relèguent continuellement au second plan de leurs préoccupations (sécurité, immigration...), par les querelles d'égo et la foire aux « petites phrases », et vous avez une non-campagne ! Au lendemain du second tour, les Français considéreront-ils que l'élection présidentielle leur a été volée ? Il est pourtant une autre guerre qui fait rage actuellement ; une guerre globale, totale et déjà ancienne celle-là, et pour laquelle les citoyens se mobilisent massivement et pleinement – comme en témoignent encore les manifestations du 12 mars dernier. Cette guerre fédératrice, c'est la lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Or, de cette guerre, force est de constater que les candidats n'en parlent plus, ou pas assez. Au-delà des postures idéologiques (plus ou moins d'État, de frontières...) ou, à l'inverse, des mesures strictement techniques (énergies alternatives aux fossiles, rénovation des bâtiments...), sur lesquelles se focalise l'essentiel de la discussion publique, quel rapport à la nature et au vivant défendent-ils ? Quelle place et quel rôle assignent-ils à l'innovation et, surtout, à la croissance économique, dont les ravages sont désormais amplement documentés par la science ? Des questions centrales et structurantes qui ne trouvent pas (encore) de réponse à la hauteur des enjeux. Le combat écologique serait-il considéré comme perdu d'avance avant même que la bataille n'ait été livrée ? ●



Anthony Laurent

Rédacteur en chef d'Environnement Magazine

POUR UN DIALOGUE SOCIAL ET PROFESSIONNEL AUTOUR DE L'ENJEU DU CLIMAT : L'EXEMPLE DE L'INGÉNIERIE



La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a introduit les enjeux de transition écologique dans le dialogue social en invitant les CSE à prendre en compte l'impact environnemental de l'activité des entreprises. Alors que le réchauffement climatique s'impose comme un sujet de société majeur, cette disposition constitue une évolution notable de la compétence des partenaires sociaux. Afin que cet objet de dialogue nouveau trouve sa juste place, certaines conditions doivent toutefois être réunies.

La première condition concerne la compréhension par les acteurs du dialogue social de ce thème nouveau et complexe. A cette fin, le développement des compétences liées aux impacts climatiques est nécessaire et appelle une mobilisation des organismes de formation. La seconde condition concerne l'appropriation des ordres de grandeur des émissions carbone au sein de l'entreprise. Si ces référentiels sont encore peu connus, ils constituent une base nécessaire pour instaurer un dialogue utile et peuvent s'élaborer dans un esprit

d'appropriation commune dans les entreprises. A titre d'exemple, l'impact des déplacements domicile/travail ou la consommation énergétique des locaux constituent des indicateurs sur lesquels les Comités sociaux économiques (CSE) peuvent mettre en place des démarches de suivi et des objectifs de maîtrise.

La dernière condition - la plus exigeante - concerne l'alignement de l'activité de l'entreprise avec la préoccupation climatique. Pour les structures d'ingénierie, qui interviennent à la conception des infrastructures, des bâtiments ou des procédés, la question de l'empreinte des projets est au cœur de leur mission et de leur expertise. Pour les ingénieurs et techniciens qui y travaillent, l'enjeu du climat constitue une réalité professionnelle qui dépasse le strict cadre du dialogue social.

C'est dans ce contexte, et face à une attente croissante des salariés et des étudiants, que la profession de l'ingénierie a initié dès 2019 la Charte de l'Ingénierie pour le Climat. Cette charte comporte des engagements visant d'une part à valoriser l'impact positif des entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'autre part à mobiliser les salariés autour de cette question climatique. La charte a introduit une « clause d'engagement climatique » qui permet aux collaborateurs de faire valoir leur préoccupation pour le climat et d'émettre des propositions

pour améliorer ou réduire l'impact carbone de l'entreprise et des projets sur lesquels ils travaillent. Avec cette clause, les entreprises signataires s'engagent à organiser le dialogue interne sur le climat et à nommer un « référent climat » chargé d'organiser les échanges.

Après 3 années d'existence, la Charte de l'Ingénierie pour le Climat compte aujourd'hui plus de 100 entreprises et filiales d'ingénierie signataires, représentant 80 000 salariés couverts par la clause d'engagement climatique. Il ressort de l'expérience que de nombreux échanges ont été suscités par la signature de cette charte et que le dialogue s'est noué au sein des CSE, mais pas uniquement. Des forums, des formations communes, des débats internes ont été organisés et ont permis une appropriation des enjeux et des préoccupations existantes dans le collectif de l'entreprise. Ces initiatives variées rappellent que face à un sujet aussi important, le dialogue est nécessaire et qu'il peut prendre des formes multiples dans l'entreprise. Dans ce contexte, l'appui et la mobilisation des CSE peut constituer un levier efficace de mobilisation, au regard des nouvelles compétences qui lui sont confiées.

Thomas CLOCHON
Délégué aux Affaires
sociales, à la formation et
au développement durable
Syntec-Ingénierie

Sommaire

Mars 2022

4

Interview

François GEMENNE

Auteur principal du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
« Si nous avons engagé plus tôt la transition énergétique, nous n'en serions pas là ! »



6 Présidentielle 2022 : Environnement

7 Le climat, parent pauvre de la politique française.

Anne HIDALGO

8 Notre défi : réorienter nos modes de vie au plus vite !

Yannick JADOT

9 La véritable écologie nécessite enracinement, frontières, et régulation.

Marine LE PEN
Jean-Luc MÉLENCHON

11 Des mesures courageuses sans faire de l'écologie une punition !

Valérie PÉCRESSÉ
Fabien ROUSSEL

12 Pour un vrai changement en matière d'environnement, il faut renforcer la démocratie et s'en donner les moyens !

Éric ZEMMOUR

14 Approvisionnement en matières premières

15 Vers une politique commerciale ouverte, durable et moins naïve pour l'Europe.

Franck RIESTER

16 Face aux crises et défis de la transition écologique et énergétique, c'est à l'échelon supranational qu'il faut s'organiser.

Amel GACQUERRE

17 Pour une autonomie stratégique, il faut une connaissance pleine et entière de nos ressources.

Daniel GREMILLET

19 Il nous faut protéger les Français et garantir l'indépendance nationale.

Damien ABAD

20 Approvisionnement en matières premières : à quand un retour à la normale ?

Grégory BESSON-MOREAU

21 Raréfaction des ressources : un enjeu vital du XXI^e siècle appelant une décentralisation de la mondialisation.

Vanina PAOLI-GAGIN

22 Autonomie alimentaire : la nécessité de réduire nos importations de matières premières.

Pascale BOYER

23 Matières premières : la nécessité de s'adapter à la nouvelle donne mondiale.

Valérie BAZIN-MALGRAS

25 Relocaliser notre économie s'impose comme une priorité.

Alain BRUNEEL

26 Outre-mer

27 Alimentation, économie, tourisme : vers des Outre-mer aux avant-postes.

Sébastien LECORNU

28 Les Outre-mer, des territoires stratégiques pour la France.

Stéphane ARTANO

29 Quel avenir pour l'enseignement dans la France d'Outre-mer ?

David LORION

30 Une offre en logement social très insuffisante.

Karine LEBON

31 Faire de l'Outre-mer un laboratoire d'innovation écologique et sociale.

Guillaume GONTARD

32 Ces territoires sont la France !

Jean-Michel ARNAUD

33 Missions, Nominations, Élections

34 Présidence de la République, Gouvernement

41 Parlement, Corps d'État

42 Collectivité d'Outre-Mer, Conseil régional, Commune, Préfecture de police de Paris

43 Préfectures

47 Autres mouvements

FRANÇOIS GEMENNE

Auteur principal du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

« Si nous avons engagé plus tôt la transition énergétique, nous n'en serions pas là ! »

Chercheur pour le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) à l'université de Liège (Belgique), où il dirige l'Observatoire Hugo dédié aux migrations environnementales, François Gemenne est l'un des coauteurs du dernier rapport du GIEC, publié à la fin février, soit quelques jours seulement avant le déclenchement du conflit par les Russes.

Interview réalisée par Stéphanie Fontaine

Quelles sont les conclusions à retenir du dernier rapport du GIEC auquel vous avez participé ?

Difficile de résumer un rapport de quelque 4 000 pages, mais je retiendrais trois informations. Premièrement, les impacts du changement climatique que les précédents rapports annonçaient pour le futur, sont en fait déjà là, et ils toucheront les pays industrialisés. Il faut cesser d'imaginer qu'on a le temps, c'est devenu une réalité et il y a urgence à agir... Partout !

Deuxièmement, l'adaptation ne sera malheureusement pas toujours possible, il y aura des pertes matérielles (certains glaciers de montagne, récifs coralliens...) et immatérielles (pertes de culture/de langue dues aux déplacements des populations), des dommages secs, pour lesquels il faudra prévoir des compensations financières.

Troisièmement, le rapport insiste sur les inégalités sociales : le changement climatique peut les creuser, et les sociétés les plus inégalitaires sont les plus vulnérables. Le rapport montre alors comment l'on risque de rentrer dans un cercle vicieux où la vulnérabilité entraîne des inégalités qui elles-mêmes entraînent une plus grande vulnérabilité...

A chaque rapport, on a vraiment le sentiment que cela va toujours de mal en pis...

C'est une réalité ! A chaque rapport, on se rend compte que l'on a sous-évalué l'importance des impacts et/ou la vitesse du changement climatique dans les précédents. On croit que les rapports du GIEC sont très alarmistes, ils sont en réalité très prudents. Non seulement les projections se confirment, mais elles sont même généralement plus graves que ce qui avait été estimé. Ce qui ne veut pas dire que rien n'est fait. Mais le problème, c'est que toute notre économie est profondément enchâssée dans les

énergies fossiles qui représentent encore plus de 80 % du mix énergétique mondial.

Sur les énergies fossiles, il semble tout de même qu'il y ait une véritable prise de conscience, y compris à l'échelle mondiale, avec par exemple l'électrification annoncée des transports, ne pensez-vous pas ?

Tout dépendra de l'origine de cette électricité ! Si celle-ci provient du charbon, du pétrole ou même du gaz, ce n'est guère intéressant de remplacer les véhicules thermiques par les électriques, ce qui ne manquera pas en plus d'accroître les inégalités, vu l'enchérissement des produits. Face au réchauffement climatique, on se rend compte que les solutions sont souvent adaptées aux plus riches, et qu'elles visent à leur permettre de conserver leur confort inchangé.

Les populations, riches comme pauvres, ont-elles vraiment le choix ?

Non, beaucoup aimeraient déjà pouvoir se passer de leur voiture, qui de surcroît leur coûte très cher en ce moment, mais elles ne le peuvent pas faute d'alternative. Il y a vraiment une réflexion systémique à avoir en matière d'aménagement du territoire, et notamment de développement de transports en commun, sinon le choix de l'effort

n'est supporté que par les citoyens de manière individuelle, et ce sera forcément assez mal accepté. C'est d'ailleurs souvent une tactique de l'Etat pour ne pas engager les transformations systémiques nécessaires.

Dans ce contexte, quel peut être l'impact de la guerre en Ukraine ? Peut-on s'attendre à une accélération des changements nécessaires, ou à l'effet inverse ?

Déjà, j'ai envie de souligner à quel point cette guerre révèle les enjeux énergétiques fondamentaux... Si nous avons engagé plus tôt



la transition énergétique, nous n'en serions pas là ! Nous pourrions plus facilement nous passer des hydrocarbures russes, alors que ce sont ces achats qui financent directement cette guerre que nous nous efforçons d'arrêter par ailleurs. Ce faisant, nous nous sommes placés dans une très grande dépendance et vulnérabilité vis-à-vis de la Russie de Vladimir Poutine, et, quelque part, si celui-ci s'est senti autorisé à envahir son voisin, c'est aussi parce que nous n'avons rien dit sur la Crimée, la Tchétchénie, la Syrie, l'empoisonnement de ses opposants ou encore quand son partenaire Loukachenko a détourné un avion civil européen... Et pourquoi n'avons-nous rien dit, si ce n'est pour ne pas nous fâcher avec notre dealer ? Aujourd'hui nous saisissons les biens des oligarques russes qui ont bâti leur fortune avec la vente des hydrocarbures aux Européens, et donc notre argent. Si l'on avait engagé la transition énergétique il y a 20 ou 30 ans, on n'en serait pas là... Donc tant mieux, si la guerre accélère la transition énergétique de l'Europe, mais il est tout de même dommage qu'il ait fallu une guerre, qui va coûter très cher à l'Ukraine, en vies humaines et destructions, et en euros à l'Union européenne.

Mais peut-on être certains que cela va accélérer la transition énergétique ? La France ne pourrait-elle pas finir par s'autoriser à exploiter le gaz de schiste, dont on dit que ses réserves sont importantes ?

Ou certains pays ne vont-ils pas rouvrir des mines de charbon ? Oui, c'est un risque. Faute d'anticipation et d'investissements nécessaires plus tôt, il est en effet possible que l'on soit contraint de revenir un peu en arrière. On le saura vite...

Et le nucléaire qui avait très mauvaise presse, il y en a encore quelques mois, est en train de redevenir tout à fait acceptable, voire souhaitable...

Le changement climatique donne en quelque sorte une seconde vie au nucléaire, c'est vrai, mais il n'en demeure pas moins que, dans le mix énergétique mondial, il ne représente que 4 %. Les solutions qui y sont liées restent donc limitées, vu l'urgence climatique et le délai de leurs mises en œuvre, cela ne se discute que dans certains pays européens déjà nucléarisés. Ce qui manque en tout cas à ce débat énergétique, c'est de la sérénité. On sent bien qu'il est aujourd'hui très polarisé, et que l'on a tendance à opposer le nucléaire aux énergies renouvelables. Or, il n'existe pas de solution universelle. La souveraineté énergétique, à l'échelon national, est pour moi un mythe : l'Union européenne est globalement assez pauvre en matières premières, en revanche, grâce aux énergies renouvelables pour certains, au nucléaire pour d'autres, il y aurait certainement la possibilité de bâtir une stratégie énergétique commune, et les pays européens auraient tout intérêt à dépendre les uns des autres plutôt que de pays extérieurs.

De là à voir l'Allemagne ou d'autres pays changer de stratégie et rouvrir des centrales nucléaires ?

Le nucléaire n'est pas forcément très flexible, une centrale ne se remet pas en route en un claquement de doigt. Mais le problème en effet, c'est que la perte de production électrique provoquée

par la fermeture de centrales a souvent été compensée par le recours au gaz ou même au charbon - ce qui est encore pire. On aurait dû le faire, une fois seulement que l'on était prêt avec le renouvelable. Aujourd'hui, il paraît évident en tout cas qu'il faut tout faire pour sortir au plus vite de notre dépendance aux hydrocarbures russes. Et c'est un argument de poids pour décaler, c'est vrai, la fermeture des centrales nucléaires quand cela est possible. Il faut rester ouvert à toutes les solutions, et réaliser qu'aucune énergie n'est de toute façon parfaite. Les choix que l'on devra faire seront forcément coûteux, mieux vaut tenir un discours de vérité.

« L'Union européenne est globalement assez pauvre en matières premières, en revanche, grâce aux énergies renouvelables pour certains, au nucléaire pour d'autres, il y aurait certainement la possibilité de bâtir une stratégie énergétique commune »

Les populations sont-elles prêtes à l'entendre ?

Pour le moment, la lutte contre le changement climatique est surtout présentée comme une contrainte ou une privation, et le véritable enjeu sociétal serait de le présenter comme un véritable projet politique que l'on choisit, plutôt que l'on subit. Je pense que les consommateurs sont davantage prêts à changer leur mode de vie que ne l'imaginent souvent les politiques. Mais il leur manque les infrastructures pour le faire. De ce point de vue-là, il y a une vraie responsabilité des pouvoirs publics.

Concrètement, que faudrait-il faire pour changer la donne ?

A mon sens, la piste principale à explorer aujourd'hui, c'est celle du financement des énergies fossiles, qui restent très largement financées à la fois par des investissements privés et des subventions publiques (via des exemptions de taxes, subventions à l'exportation, à l'exploitation...). Celles-ci sont considérables, de l'ordre de 52 milliards d'euros dans l'Union européenne. Il y a là un point qui n'est à mon avis pas du tout examiné et qui contribue à créer une distorsion au sein du marché.

Que répondez-vous à ceux qui expliquent que la France ne contribue que très peu au réchauffement de la planète, qu'elle est à l'origine de seulement 1 % des gaz à effet de serre (GES) ?

Ah, c'est sûr que si l'on divise le total des GES par 197, c'est-à-dire le nombre de pays dans le monde, il y en a beaucoup qui pourraient tenir le même raisonnement, avec encore moins d'émissions à se reprocher ! Non seulement ce chiffre de 1 % ignore la responsabilité historique de la France - les gaz à effet de serre restent pour la plupart 100 à 200 ans dans l'atmosphère -, mais surtout, il ne tient compte que des émissions territoriales. Or, il y a énormément de produits consommés en France qui sont fabriqués à l'étranger. L'empreinte carbone de la France est ainsi constituée à 40 % d'émissions importées. Les investissements de la France à l'étranger ne sont pas comptés non plus. Sans même citer Total, plusieurs multinationales très polluantes pour le climat, et auxquelles on ne penserait pas spontanément, sont pourtant françaises (ou dans lesquelles les intérêts français sont très importants). Je pense par exemple à Lafarge, le n°1 mondial du ciment, à Renault-Nissan et les autres constructeurs automobiles, à BNP-Paribas, la première banque européenne et l'un des plus grands financeurs des énergies fossiles... La réalité est bien plus complexe qu'elle n'y paraît. ●

TRIBUNES

PRÉSIDENTIELLE 2022 : LE PROGRAMME ENVIRONNEMENT DES CANDIDATS

La campagne regarde-t-elle vraiment ailleurs ? C'est en tout cas ce que soutiennent plusieurs associations et défenseurs de l'environnement, qui considèrent que les problématiques liées au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, au-delà de la question énergétique et du sujet clivant sur le nucléaire et les éoliennes, occupent une place minime dans les débats et interventions des candidats à la Présidentielle. Ils l'ont fait savoir dans une tribune publiée par Le Monde en février, avec le slogan « Pas de climat, pas de mandat ! »

Il faut reconnaître que la guerre en Ukraine, avec la prise de conscience de la dépendance de l'Union européenne aux hydrocarbures russes, met cette question énergétique, notamment celle de la relance du nucléaire, au centre des discussions. Dans un tel contexte, la publication du dernier



rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) – l'interview de l'un de ses coauteurs est à retrouver dans notre numéro – n'a, pour beaucoup, pas eu l'impact escompté, et ce, malgré de nouvelles conclusions alarmantes.

Pour autant, le sujet ferait partie des préoccupations principales des citoyens. Selon un récent sondage Ipsos Sopra-Steria pour France Inter, effectué certes avant l'invasion russe, la crise environnementale arrivait ainsi en deuxième position, juste derrière la crise sociale, de ce qui intéresse le plus les Français. Pour répondre à cette attente, La Revue du Trombinoscope a demandé aux principaux candidats quelles seraient leurs propositions en la matière. En dehors d'Emmanuel Macron, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, voici par ordre alphabétique les priorités d'Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Valérie Pécresse, Fabien Roussel et Éric Zemmour.

Stéphanie Fontaine

LE CLIMAT, PARENT PAUVRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Anne HIDALGO

- Maire de Paris
- Présidente du Conseil de Paris
- Candidate à l'élection présidentielle de 2022



Le dernier rapport du GIEC est très clair : l'implication politique est l'une des clés pour la mise en œuvre des mesures en faveur du climat. C'est ce qui manque cruellement à la France ! C'est-à-dire une absence de volontarisme face aux risques climatiques auxquels nous allons faire face de plus en plus souvent et de plus en plus violemment, en plus d'une absence d'exécution et d'application des orientations décidées. Combien de fois, lors de ce dernier quinquennat, les différents ministres de la transition écologique ont dû renoncer à l'ambition d'une société plus juste et plus durable ?

J'ai été présidente du C40, le réseau mondial des grandes villes qui font face au défi climatique, et je connais l'urgence à agir. La crise climatique touche d'abord les plus pauvres et les plus précaires, ceux qui vivent dans des passoires énergétiques, qui ont du

mal à se nourrir, à se chauffer. Nous devons donc agir maintenant, vite et puissamment. Les effets des dérèglements climatiques vont impacter durablement nos sociétés, or nous continuons à créer une véritable dette écologique que nous ne pourrions jamais rembourser par des prêts bancaires ou des solutions miracles.

L'atteinte de la neutralité carbone suppose une profonde transformation des secteurs économiques les plus émetteurs, un accompagnement des territoires en mutation et la formation aux nouveaux métiers.

La première année de présidence devra permettre la tenue d'un grand débat national autour de la transition énergétique et débouchera sur une feuille de route pour les 25 ans à venir. Une loi de programmation quinquennale inscrira le déploiement massif des énergies renouvelables, fixera des objectifs de réduction du

« La protection des biens communs, de la biodiversité, le principe de non-régression dans la protection de l'environnement, l'obligation de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité seront inscrits dans la Constitution »

nucléaire dans le mix énergétique et de réduction d'émission de CO₂. Un Budget Climat et Biodiversité sera voté chaque fin d'année par le Parlement, en même temps que les lois de finances. Il ouvrira les crédits d'investissements nécessaires pour décarboner notre économie (énergies renouvelables, mobilités, logement, etc.).

La protection des biens communs, de la biodiversité, le principe de non-régression dans la protection de l'environnement, l'obligation de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité seront inscrits dans la Constitution. Pour en finir avec l'impunité de la délinquance écologique, nous requalifierons l'écocide en crime, nous créerons le Défenseur des Droits de l'Environnement ainsi que le référé spécial environnemental lors d'un constat de pollution flagrante. Nous sortirons de la politique actuelle des petits pas en avant et des multiples pas en arrière que nous avons malheureusement constatés récemment : baisse des aides aux agriculteurs bio, nouveaux délais accordés aux industries polluantes et à certains pesticides, mix énergétique trop carboné et trop dépendant, alors que la guerre en Ukraine nous enjoint à accélérer notre sortie des énergies fossiles.

Mon ambition est claire :

- dépenser plus, en augmentant nos investissements énergétiques pour la transition écologique et la réindustrialisation, grâce à l'ISF Climat et Biodiversité, et à la taxation des placements liés aux énergies fossiles ;
- dépenser mieux, avec des investissements pluriannuels intégrant systématiquement l'adaptation au changement climatique ;
- dépenser pour tous, en rendant la transition écologique socialement plus juste. ●



NOTRE DÉFI : RÉORIENTER NOS MODES DE VIE AU PLUS VITE !

Yannick JADOT

- Député (Verts-ALE) au Parlement européen
- Candidat à l'élection présidentielle de 2022



O n a beaucoup parlé, avec le succès du film *Don't Look up* (avec Leonardo DiCaprio et Jennifer Lawrence), du déni climatique qui frappe nos sociétés. Il y a un problème énorme devant nous, un ensemble de phénomènes qui vont bouleverser nos conditions même d'existence, et nous choisissons de regarder ailleurs. La maison brûle et, dans la campagne présidentielle, moins de 3 % du temps d'antenne sont consacrés aux enjeux climatiques.

L'environnement, entendu au sens large, est pourtant - et depuis déjà plusieurs années - une préoccupation importante des Françaises et des Français, qui voient bien la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes : canicules plus fréquentes, inondations, méga feux en Australie ou en Amérique, sécheresses... Le refus de voir est bien davantage du côté des décideurs politiques, peu pressés de débattre d'un problème dont ils n'ont pas véritablement pris la mesure et sur lequel ils n'ont à dire que quelques banalités - ce qui constitue il est vrai un progrès par rapport à l'époque, pas si lointaine, où les mêmes expliquaient que le problème n'existait pas vraiment.

Pour ma part, je ne dévie pas du chemin que je me suis donné : si le changement climatique et l'érosion du vivant constituent bien le défi du siècle, comme tout le monde le dit avec des mots émouvants à la tribune de colloques, de conférences ou de sommets proclamant l'urgence d'agir, il est temps d'en tirer toutes les conséquences. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, pour nous libérer des énergies fossiles - et l'inqualifiable agression russe en Ukraine nous rappelle brutalement combien nos modes de vie sont vulnérables à des dépendances que nous avons laissé prospérer -, le travail à engager est considérable.

Il s'agit, en l'espace d'une génération, de réorienter tout notre appareil de production, nos conceptions de l'habitat et des mobilités, notre agriculture et notre industrie, tout ce qui constitue le tissu à l'intérieur

duquel nous pouvons déployer nos vies. Personne ne pourra dire que c'est un objectif simple, et qu'il suffit d'appuyer sur un bouton pour y parvenir. Il n'y a pas de solutionnisme climatique, il y a des chemins de transition à construire, en tenant compte à la fois de l'impératif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nos consommations d'énergie et des contraintes qui pèsent sur celles et ceux qui sont les plus exposés - les ménages les plus modestes, mais aussi les entreprises les plus dépendantes de l'énergie.

Le projet que je porte dans cette élection présidentielle, nous l'avons bâti à partir de tous ces éléments. Nous avons travaillé à des trajectoires de transition qui ne laissent personne sur le bord du chemin, qui puissent permettre de tenir à la fois la promesse républicaine d'égalité et l'impératif de civilisation auquel oblige le changement climatique. C'est un projet chiffré, solide, ambitieux

« Il s'agit, en l'espace d'une génération, de réorienter tout notre appareil de production, nos conceptions de l'habitat et des mobilités, notre agriculture et notre industrie, tout ce qui constitue le tissu à l'intérieur duquel nous pouvons déployer nos vies »

et réaliste. Un projet travaillé, nourri de l'expérience des élu.es écologistes dans les collectivités, des travaux des experts et des scientifiques et de la connaissance des décisions publiques. C'est le projet qui, j'en suis convaincu, s'imposera pour transformer notre pays, car il est le seul qui réponde, à bonne hauteur, aux défis qui sont devant nous. ●



LA VÉRITABLE ÉCOLOGIE NÉCESSITE ENRACINEMENT, FRONTIÈRES, ET RÉGULATION

Marine LE PEN

- Députée NI du Pas-de-Calais
- Conseillère départementale du Pas-de-Calais
- Candidate à l'élection présidentielle de 2022



Nos paysages, nos climats, notre biodiversité changent, et nous ressentons la menace qui pèse sur notre écosystème, mais aussi sur nous et sur nos modes de vies séculaires. Depuis la révolution industrielle, la technique a été un moyen de s'affranchir de la nature. Pour les écologistes modernes, cette conception perdure avec l'idée que l'homme est un danger pour la nature et qu'il faut l'en extraire. J'ai pour ma part la conviction que c'est cette complicité créatrice liant l'homme et son territoire que l'on appelle culture et que nous devons préserver.

L'écologie hors-sol qui s'impose par la peur, la culpabilisation et la punition, nous ont menés à des absurdités. Le Gouvernement, pour réduire à 50 % la part du nucléaire, a fermé la centrale de Fessenheim qui venait pourtant de subir une rénovation ayant coûté 650 millions d'euros. Quel progrès que d'acheter aux Allemands de l'électricité produite par des centrales à charbon excessivement polluantes... Les Français le payent aujourd'hui dans la hausse de leurs factures d'énergie. De même, le gouvernement s'acharne sur les automobilistes, tout en signant des accords de libre-échange à tout-va, avec un impact catastrophique sur les émissions liées au fret international. Il est temps que cesse ce « Green Deal », cette écologie déconnectée qui veut punir les Français pour les fautes des autres.

L'écologie est fondamentalement incompatible avec le libre-échange. Aujourd'hui, 50 % de nos émissions de CO₂ proviennent

de nos importations. La solution est de se tourner vers un autre modèle économique ; celui que je propose, le localisme, est lui profondément écologique. L'hyper-métropolisation est une catastrophe. Il est plus juste de permettre à chacun de trouver un travail près de chez soi que de punir les automobilistes. Le localisme, les circuits courts, et l'économie circulaire sont les clés d'une transition écologique durable, porteuse d'espoir, et créatrice de richesses. Il faut faire vivre nos territoires et reconstruire un tissu économique diffus et divers, dans lequel les petites entreprises, artisans et commerçants puissent prospérer face aux grandes multinationales.

Enfin, la transition écologique passe par la décarbonation de notre énergie. Le nucléaire doit-être la clé de voûte de la production électrique française, complétée par les énergies renouvelables telles que la géothermie et l'hydroélectricité. Ceci permettra notamment de soutenir le développement de la voiture électrique, domaine d'expertise des groupes automobiles français mais aussi la filière hydrogène. L'éolien qui s'est avéré inefficace doit être arrêté. La transition énergétique sera ainsi un formidable accélérateur de

« La solution est de se tourner vers un autre modèle économique, celui que je propose, le localisme, est lui profondément écologique »

développement et d'autonomie pour la France. Si l'écologie est un enjeu majeur, elle ne peut être un facteur de déclin, de fragilisation des finances publiques et de perte d'autonomie, c'est pourquoi nous proposons un projet sans endettement public accru et sans hausse d'impôt.

L'écologie de demain ne peut s'imposer par la peur, mais par l'adhésion des Français à un projet commun qui permettra à chacun d'être bien dans son pays, bien dans son métier, bien parmi les siens, heureux et fier de transmettre son territoire aux générations futures. ●



L'HARMONIE PAR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET LA RÈGLE VERTE

Jean-Luc MÉLENCHON

- ▶ Député LFI des Bouches-du-Rhône
- ▶ Fondateur de La France insoumise
- ▶ Candidat à l'élection présidentielle de 2022



Les années à venir sont décisives pour l'Humanité. En effet, le changement climatique est commencé et irréversible. La sixième extinction de masse de la biodiversité est elle aussi enclenchée. Le fonctionnement des biens communs naturels est altéré, à commencer par le cycle de l'eau. D'ici 2030, la moitié de la population mondiale vivra dans des régions exposées aux pénuries d'eau.

La prédation humaine a des conséquences irréversibles. Le seul écosystème compatible avec la vie de notre espèce est menacé. Ainsi, les pollutions chimiques qui affectent la santé humaine explosent. La déforestation et l'agriculture intensive mettent en péril notre capacité à nourrir la population et nous exposent aux zoonoses (maladies ou infections qui se transmettent des animaux à l'homme). La pollution aux plastiques se répand dans l'ensemble du cycle de l'eau, jusqu'aux poissons dans nos assiettes.

Notre programme « l'Avenir en commun » a fait de cet enjeu une priorité. Son but : bâtir une société de l'entraide visant l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature. Mais il ne peut y avoir de bifurcation de nos modes de production, d'échanges et de consommation sans rupture avec le capitalisme financier. Celui-ci est au point de départ de la crise écologique. En effet, sa frénésie

productiviste le rend incapable de se corriger. Il se nourrit de la catastrophe qu'il provoque.

La recherche du profit à court terme et de l'abaissement continu des coûts sociaux et environnementaux est incompatible avec l'harmonie et la justice sociale. Cela entre en contradiction frontale avec le principe de la règle verte que nous inscrirons dans la Constitution : ne pas prélever sur la nature davantage que ce qu'elle peut reconstituer. Notre objectif est double : respecter les limites planétaires et offrir à chacun les moyens d'une vie digne. Il est nécessaire de fixer des objectifs, de développer des filières et d'anticiper les métiers dont nous avons besoin. Pour cela nous proposons une méthode : la planification écologique.

S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique suppose de grands travaux pour renforcer les canalisations, ponts, routes, barrages, etc. Mais il faut aussi tout mettre en œuvre pour ne pas l'aggraver. De grands chantiers seront engagés, comme la sortie

« Notre objectif est double : respecter les limites planétaires et offrir à chacun les moyens d'une vie digne », via notamment « une méthode : la planification écologique »

des énergies fossiles et du nucléaire, énergie coûteuse et inadaptée à la nouvelle donne climatique. La sobriété est la clé pour atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables. Nous accélérerons donc la rénovation thermique des bâtiments et déploierons les transports collectifs publics. Enfin, pour nourrir tout le monde et mieux, nous passerons à l'agriculture écologique et paysanne. Des centaines de milliers d'emplois seront à pourvoir.

Une agence pour la relocalisation par filières permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La planification devra aussi orienter les investissements industriels pour rendre compatibles les processus de production avec les nouvelles exigences écologiques. L'éco-conception des produits doit devenir la norme.

Bien sûr, la planification sera démocratique. Un Conseil à la planification écologique animera un processus de consultation pour élaborer une loi de Planification déclinant les objectifs et calendriers. Des débats citoyens à l'échelle des communes seront organisés. Les branches professionnelles, syndicats et associations seront associés. Enfin, pour suivre et évaluer le plan, de nouveaux indicateurs de progrès humains seront créés. La planification et la règle verte sont la clé d'un « Avenir en commun ». ●



DES MESURES COURAGEUSES SANS FAIRE DE L'ÉCOLOGIE UNE PUNITION !

Valérie PÉCRESSE

- Présidente du conseil régional d'Ile-de-France
- Candidate à l'élection présidentielle de 2022



En février, le Groupement International des Experts du Climat (GIEC) a publié un nouveau rapport alarmant : la probabilité que nous atteignons une augmentation de 1,5°C est supérieure à 50 % sans compter que la moitié de l'humanité vit déjà dans un contexte de vulnérabilité élevée face au réchauffement climatique. Il faut une approche de l'écologie pragmatique et dénuée d'idéologie, c'est-ce que je propose dans mon projet de reconstruction d'une « Nouvelle France ».

Je me place dans la tradition des écologistes humanistes. Nous sommes attachés à la transmission du patrimoine. Nous savons que nous n'héritons pas notre planète de nos parents ; nous l'empruntons à nos enfants, comme le dit une sagesse des peuples premiers. Je veux répondre aux angoisses légitimes des jeunes générations.

Je veux mettre la France sur la trajectoire de la neutralité carbone en 2050, mettre en place une économie circulaire efficace avec des taux de recyclage proches de 100 %, stopper la 6ème extinction des espèces sur tout notre territoire et stopper la diffusion de produits chimiques dangereux dans notre environnement.

« J'ai pratiqué une méthode efficace, comme ministre et présidente de région, c'est la concertation »

Nous prendrons des mesures courageuses, sans pour autant faire de l'écologie une punition. De formidables défis sont à relever par l'inventivité humaine, par des investissements et de nouveaux emplois. Mon écologie est une écologie de souveraineté, qui peut nous assurer une prospérité dans les limites de la planète. J'ai pratiqué une méthode efficace, comme ministre et présidente de région, c'est la concertation : je réunirai toutes les parties prenantes pour établir les feuilles de route, à l'image du Grenelle de l'environnement de 2007. C'est la décentralisation : les collectivités territoriales en bénéficieront dans le domaine de l'environnement.

Je mobiliserai les fonds privés, parce que la dépense publique a déjà atteint les limites du supportable. Je créerai le Livret Vert, fusion du Livret A et du Livret de Développement durable, pour mobiliser 120 milliards de nouvelles ressources pour financer la transition écologique. Je ferai toute la transparence sur la fiscalité écologique, afin que les sommes perçues au nom de l'écologie soient bien affectées à des actions en sa faveur ou qu'elles soient redistribuées aux Français.

Forte de ces principes, je déroulerai un programme complet de transition écologique :

- Une écologie de la santé et du bien-être des Français, avec la lutte pour la qualité de l'air intérieur, contre le bruit, et la diffusion des produits chimiques.
- Un programme de souveraineté énergétique, avec la substitution des énergies fossiles dans les transports, la rénovation énergétique des bâtiments, un programme gaullien de relance du nucléaire et le développement des renouvelables, notamment thermiques (biocarburants, biogaz, pompes à chaleur). Avec la guerre en Ukraine, la question de la souveraineté énergétique est en effet posée. En moyenne, les pays européens sont dépendants à 40 % du gaz russe. Il est temps de reprendre en main notre mix énergétique.
- La réindustrialisation bas-carbone, avec une vraie taxe carbone aux frontières de l'Europe et des critères carbone dans les appels d'offres et les dispositifs d'aides.
- Un grand plan national pour préserver la ressource en eau douce et s'adapter au changement climatique.



Grâce à l'écocontribution, je rendrai les matières premières recyclées moins coûteuses que les matières premières vierges. Je relancerai des circuits de consigne. Pour préserver la biodiversité, j'adopterai une « liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) » pour sauver toutes les espèces en voie de disparition en France et j'engagerai une politique de zéro plastique en mer. Je créerai aussi une « Réserve écologique citoyenne » pour nettoyer des espaces naturels protégés et mener des actions de prévention. Le combat écologique mérite des résultats concrets et d'impliquer l'ensemble des forces vives de la Nation. ●

POUR UN VRAI CHANGEMENT EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, IL FAUT RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET S'EN DONNER LES MOYENS

Fabien ROUSSEL

- Député GDR du Nord
- Conseiller municipal de Saint-Amand-les-Eaux
- Secrétaire national du Parti communiste français
- Candidat à l'élection présidentielle de 2022



Très sensible à l'urgence des alertes et des préconisations des scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), comme de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), j'attends beaucoup de la session conclusive de la COP15 biodiversité, contrairement aux COP climat, globalement décevantes. La pandémie de la Covid-19 a renforcé le constat d'un mode de production et de consommation qui voit le capitalisme détruire les grands équilibres de la planète et provoquer un désastre climatique conduisant l'humanité au bord de l'abîme.

« Je milite pour un nouveau modèle de développement, une autre façon de produire et de consommer en plaçant l'humain au cœur de cette (r)évolution »

Dans mon programme « La France des Jours heureux », je milite pour une autre façon de produire et de consommer, en plaçant l'humain au cœur de cette (r)évolution. Le système actuel n'est plus soutenable, ni socialement, ni écologiquement. Le développement sans précédent de la démocratie, en donnant de nouveaux pouvoirs d'information, de contrôle et d'intervention aux citoyens, comme ceux des salariés en entreprise, est essentiel à une transition écologique réussie. Mon programme comporte une trentaine de propositions environnementales, ce qui mobilisera 140 milliards d'euros par an d'argent public et privé, soit 6 % de la richesse publique (indication GIEC), en vue d'un pacte pour l'emploi et le climat.

En matière de transports, je propose d'investir dans des modes peu polluants, comme le vélo, les transports collectifs publics, le train, avec la réouverture des petites lignes, la refondation de la tarification sociale, la gratuité pour les transports collectifs urbains (augmentation du versement transport des entreprises), le développement du fret ferroviaire et fluvial.

Je suis favorable à la rénovation thermique de 700 000 logements

et bâtiments par an. Une loi de programmation, dotée de 10 milliards d'euros par an, sera soumise au Parlement. Un service public de l'eau sera créé pour accompagner les collectivités locales, et une aide apportée à la création de régies publiques de l'eau.

Dans le domaine de l'énergie, il s'agit d'atteindre la neutralité carbone en 2050 par la construction d'un mix énergétique 100 % public et décarboné, composé d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique) et de nucléaire (6 nouveaux EPR). Un pôle public de l'énergie et de l'efficacité énergétique sera formé. Une forte impulsion sera donnée à la recherche. Les taxes sur l'électricité et le gaz seront fortement abaissées.

Sur l'industrie, une loi d'orientation sera proposée en faveur d'une nouvelle industrialisation, à l'empreinte carbone réduite. Un effort de formation continue et de requalification sera soutenu dans les filières stratégiques.

Pour l'agriculture, il faut garantir, par une loi d'orientation et de programmation, les prix de base rémunérateurs, contenir les prix des produits industrialisés, faciliter l'installation des jeunes, porter les retraites agricoles au niveau du régime commun... Une autre orientation sera donnée à la Politique agricole commune (PAC), en soutenant prioritairement les premiers 60 hectares, en instaurant la dégressivité des aides et leur plafonnement à 150 000 euros. Les accords de libre-échange seront remis en cause.

Pour ce qui est de la mer et des océans, il importera de protéger le domaine maritime, de combattre la privatisation de ses usages, de définir des règles pour « l'économie et l'écologie bleue », et de contribuer à un traité international de protection des océans.

Pour protéger et promouvoir la biodiversité, il faudra enrichir notre relation à la nature, faire intégrer ces enjeux par les acteurs économiques, consolider la part des espaces protégés à 30 %, lutter contre la déforestation importée par la production de biens agricoles, préserver les bois et forêts, et leurs écosystèmes par une gestion durable et des plantations diversifiées, empêcher l'installation d'élevages industriels, lutter contre le fléau de la pollution plastique. ●



©Assemblée nationale

MA VISION DE L'ÉCOLOGIE

Eric ZEMMOUR

- Journaliste, écrivain
- Candidat à l'élection présidentielle de 2022



Le chef d'Etat porte la responsabilité de respecter les intérêts de la France et des Français, mais aussi, celle de protéger l'héritage culturel, naturel et spirituel de la France. Nos pères nous ont légué un patrimoine naturel sans pareil, et c'est aujourd'hui à nous que revient la tâche de conserver, d'entretenir et de transmettre ces somptueux paysages. Notre présent est transi par le bouleversement climatique, l'épuisement des sols et la raréfaction des ressources. Il nous incombe de relever ces défis, tout en préservant à la fois notre environnement et le cadre de vie des Français.

Nous devons être pragmatiques, rationnels, et cesser d'écouter les idéologues désireux de plonger la France dans l'abîme. Ce qu'il faut à la France, c'est une ligne. Mon écologie sera celle qui s'appuie sur les dernières innovations de nos scientifiques pour protéger l'environnement. Tout en arrêtant de subventionner dans des proportions déraisonnables des énergies renouvelables intermittentes qui enlaidissent nos paysages et nous rendent dépendants, je développerai des alternatives crédibles et pérennes aux hydrocarbures et je mettrai en place un plan ambitieux pour les filières de développement durable.

Chaque Français mesure sa chance de pouvoir grandir dans un environnement si luxuriant et est désireux de sauvegarder ce patrimoine naturel. Nous devons sanctionner les personnes prenant la nature pour une décharge, nous devons lancer des chantiers de dépollution des sols et nous devons protéger et entretenir davantage nos forêts. Ces dernières seront parmi les premiers domaines naturels impactés par le réchauffement climatique, et je souhaite mettre en place un fond de reboisement et d'adaptation au changement climatique afin de les préserver de manière durable.

Je veux également refonder notre politique énergétique. Il en va de notre souveraineté et de la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Le nucléaire est une énergie décarbonée. Cette énergie est donc bonne à la fois pour le climat, pour le pouvoir d'achat et pour l'emploi. Avec un programme de souveraineté industrielle, de baisse des hydrocarbures, de développement massif du nucléaire et de sobriété énergétique, la France réduira drastiquement ses émissions et servira d'exemple au monde. Nous devons être gouvernés par le bon sens et non pas par nos voisins, dont les choix sont désastreux pour la planète. La crise actuelle aura permis de démasquer ces faux écologistes, qui se servent du climat et en entretiennent les peurs pour ainsi imposer leur agenda idéologique.

Nous devons retrouver les moyens d'imposer notre modèle au niveau européen et faire émerger une initiative commune. Nous devons imposer la mise en place de la taxe carbone aux frontières européennes, nous devons imposer l'inclusion sans condition du nucléaire dans la taxonomie et nous devons imposer que chaque pays européen puisse réserver une partie de sa commande publique à ses entreprises nationales. Sans politique commune, la volonté et l'espoir s'effaceront devant l'impuissance.

L'écologie n'est ni de gauche, ni de droite, c'est un mouvement de conservation, pour que nos enfants puissent un jour s'épanouir dans le monde que nous avons tant aimé. ●



SE TEN BRI FE

APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES : UNE SITUATION DE MAL EN PIS

La guerre en Ukraine met à mal l'espoir d'un retour à la normale prochain... La flambée des prix (énergie, agricoles, industriels) qui accompagne la désorganisation des circuits mondiaux des matières premières provoquée par la crise sanitaire et économique, s'est encore accentuée avec l'invasion russe. Les prix à la pompe n'en finissent plus de grimper, ils dépassent désormais les 2 euros le litre. On parle beaucoup des hausses de l'énergie - du gaz et du pétrole - mais tous les secteurs paraissent touchés par l'inflation : les cours du blé, du café, de l'aluminium, des métaux - cobalt, cuivre, lithium, nickel, dont la Russie est l'un des plus grands producteurs... n'en finissent pas de s'envoler.

Face à cela, le gouvernement a annoncé un plan de résilience pour amortir les répercussions sur l'économie et le pouvoir d'achat. Une nouvelle « Indemnité Inflation » pour les ménages, des réponses ciblées pour les entreprises afin de les aider à sécuriser leur approvisionnement en matières premières comme pour faire face à la hausse de leur facture énergétique, le retour du chômage partiel... voilà ce qui était notamment en préparation au moment de notre bouclage. Mais, en même temps, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a mis en garde : « Un nouveau plan d'aides massif ne ferait qu'alimenter l'augmentation des prix ».



L'Union européenne (UE) peut-elle se passer des hydrocarbures russes ? Telle était aussi la question en marge du Sommet de Versailles début mars, avec l'objectif pour Emmanuel Macron de préparer un plan de résilience également commun aux 27 États-membres. En l'occurrence, la situation n'est pas la même pour tous les pays, même si la proposition de la Commission européenne est tout de même de réduire des deux-tiers les livraisons russes à l'Europe en un an. Si la France ne s'en sort pas si mal, en n'étant dépendante qu'à hauteur de 17 % du gaz russe, l'Allemagne l'est par exemple à 66 %, l'Italie à 43 %, selon les données Eurostat, et l'UE dans son ensemble l'est à 40 %. Il paraît donc des plus délicats de prendre des mesures de manière unanime. Et le risque redouté serait de voir ces différences finir par créer des divisions au sein de l'UE.

Stéphanie Fontaine

VERS UNE POLITIQUE COMMERCIALE OUVERTE, DURABLE ET MOINS NAÏVE POUR L'EUROPE

Franck RIESTER

► Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité



La tragédie qui se joue en Ukraine, aux portes de l'Union européenne, à la suite de l'agression militaire déclenchée par la Russie le 24 février dernier, nous rappelle avec brutalité à quel point nos chaînes de valeur sont vulnérables, à quel point les économies française et européenne sont aujourd'hui dépendantes de quelques matières premières critiques. Après la pandémie de COVID-19, qui avait jeté une lumière particulièrement crue sur nos dépendances excessives à l'égard de fournisseurs trop concentrés pour certains de nos approvisionnements stratégiques, la matérialisation du risque géopolitique souligne l'urgence d'agir.

Le conflit et les sanctions adoptées par l'Union européenne et ses partenaires internationaux contre le régime de Vladimir Poutine, afin d'obtenir la cessation des hostilités, auront un impact économique et commercial à court, moyen et long terme, comme l'a expliqué le président de la République. Alors que ni l'Ukraine ni la Russie ne sont, pour notre pays ou nos filières, des marchés de première importance, nous constatons déjà une hausse mondiale des prix des matières premières, de l'aluminium au nickel en passant par les céréales, ainsi que des risques pesant sur la disponibilité même de certains intrants. Nous ressentons aussi l'impact de cette situation inédite pour nos approvisionnements en énergie, alors que les prix du pétrole et du gaz ont atteint, avec une rapidité spectaculaire, des niveaux record, qui font planer sur nos économies en pleine reprise le spectre d'un choc analogue à ceux de 1973 et 1979.

Face à ces menaces, nous bâtissons, en coordination avec nos partenaires européens, un plan de résilience pour soutenir nos entreprises à court terme, mais aussi pour reprendre la maîtrise de notre avenir. Cette réponse forte, qui doit aussi être de long terme, exige de construire une véritable autonomie stratégique européenne, avec la mobilisation de l'ensemble de nos politiques. La politique commerciale a naturellement un rôle à jouer afin de sécuriser nos approvisionnements en matières premières et nos chaînes de valeur. C'est le sens des priorités qui nous

guident depuis 5 ans, et que la France fait avancer par sa présidence du Conseil de l'Union européenne : nous construisons une politique commerciale ouverte, durable et moins naïve.

Ouverte, car l'activité économique de nos entreprises, la performance de nos industries, nos emplois dans nos territoires et la croissance en France et en Europe dépendent de notre capacité à créer de nouveaux débouchés et à sécuriser nos approvisionnements en matières premières, en diversifiant nos fournisseurs et en encadrant nos échanges avec des règles équitables et partagées avec nos partenaires.

Durable, car des chaînes de valeur résilientes sont des chaînes de valeur dont chacun des maillons respecte des standards exigeants, tant en matière sociale qu'environnementale. C'est par exemple

« Le conflit et les sanctions adoptées par l'Union européenne et ses partenaires internationaux contre le régime de Vladimir Poutine, afin d'obtenir la cessation des hostilités, auront un impact économique et commercial à court, moyen et long terme, comme l'a expliqué le président de la République »

le sens de nos efforts pour créer un devoir de vigilance des entreprises au niveau européen. Nous avançons également sur cette voie avec nos partenaires africains, dans le cadre des initiatives public-privé portées par la France et l'Union européenne pour une filière cacao durable.



Moins naïve et plus ferme, car nous ne pouvons accepter que nos entreprises et nos emplois en France et en Europe soient pénalisés par les pratiques déloyales de certains partenaires, ni que certains Etats instrumentalisent nos approvisionnements ou nos exportations à des fins géopolitiques illégitimes. L'Union européenne est sortie de la naïveté en matière commerciale, et nous devons accélérer la mise en œuvre des nouveaux outils qui nous permettront de nous protéger et de défendre avec force nos intérêts.

Notre politique commerciale européenne, ainsi renouvelée et solidement ancrée sur ces trois piliers, contribuera à construire notre autonomie économique et géopolitique. ●

FACE AUX CRISES ET DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, C'EST À L'ÉCHELON SUPRANATIONAL QU'IL FAUT S'ORGANISER

Amel GACQUERRE

- Sénatrice UC du Pas-de-Calais
- Membre de la commission des Affaires économiques
- Co-rapporteuse des travaux de la commission des Affaires économiques du Sénat relatifs à la « Souveraineté économique »
- Conseillère régionale des Hauts-de-France



La pandémie de Covid-19 a joué un rôle de révélateur, en mettant en évidence les interdépendances dans les chaînes de valeur mondiales. Cette prise de conscience de nos fragilités dans l'approvisionnement de produits stratégiques (médicaments, énergie...) doit constituer un point de départ vers une réorganisation de nos échanges commerciaux. Or, nous sommes actuellement dans une période charnière, durant laquelle nous devons repenser notre économie pour répondre aux défis structurels qui se présentent à nous.

La transition énergétique va réduire la dépendance au pétrole de l'Europe mais en installera une autre aux métaux critiques, notamment au cuivre, lithium, nickel, etc. En effet, l'avenir est aux batteries, éoliennes et panneaux photovoltaïques pour répondre à nos besoins énergétiques et aux semi-conducteurs pour la fabrication de nos appareils électroniques. Pour cela, nous aurons besoin de métaux rares, parfois dans des quantités vertigineuses. Aujourd'hui, la France importe quasiment 100 % de ses besoins en métaux rares, et les experts estiment que l'Europe ne pourra pas produire plus de 20 % à 30 % de ses besoins en matières premières

« Les Européens doivent donc élaborer un plan d'autonomie stratégique qui pourrait reposer sur différents axes dont la transversalité de l'action, la coopération États/acteurs économiques et le recyclage »

minérales d'ici à 2030. Les Européens doivent donc élaborer un plan d'autonomie stratégique qui pourrait reposer sur différents axes dont la transversalité de l'action, la coopération États/acteurs économiques et le recyclage.

En terme de transversalité, les États-Unis ont montré l'exemple en mettant en place une stratégie associant différents ministères comme la justice, l'énergie, le commerce ou les relations internationales, pour parvenir à une coordination sur les cibles d'approvisionnement. Au sein de l'Union européenne, nous pouvons créer cette synergie et user des normes juridiques comme arme dans cette concurrence mondialisée.

Européenne convaincue, je pense que notre politique ne pourra être pertinente sur ces sujets qu'à l'échelon supranational qui peut permettre des investissements financiers conséquents et l'établissement de normes contraignantes et concurrentielles, notamment vis-à-vis de la Chine. Les mines devront être intégrées dans la taxonomie européenne, à l'instar du gaz et du nucléaire. L'Union européenne pourra ainsi financer ces investissements et les réguler à travers des normes environnementales compétitives.

Les États doivent également mettre en place une collaboration

permanente avec le secteur privé, notamment avec les filières industrielles. La maîtrise des chaînes de valeur est primordiale. Nous pouvons citer l'exemple des aimants permanents nécessaires pour les éoliennes offshore et qui nécessitent des terres rares provenant de différents pays du monde. Dans ce domaine, la Chine a 20 ans d'avance et couvre 95 % de la production mondiale. Enfin, le

recyclage doit également être un point central de notre stratégie. Si l'on recyclait tous les aimants par exemple, nous pourrions couvrir 20 % des besoins européens. Actuellement, le taux de recyclage effectif est de moins de 1 %.

Dans cette bataille à venir, nous disposons de nombreux atouts : le nucléaire, l'Union européenne, nos compétences académiques et de recherches... Sachons-nous en prémunir pour projeter nos filières vers ces nouvelles terres rares. ●



POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE, IL FAUT UNE CONNAISSANCE PLEINE ET ENTIÈRE DE NOS RESSOURCES

Daniel GREMILLET

- Sénateur LR des Vosges
- Secrétaire du Sénat
- Membre de la commission des Affaires économiques
- Président du groupe d'études Énergie



L'invasion russe qui se déroule actuellement en Ukraine marque le retour de la guerre sur le sol européen et nous projette dans une situation que nous n'avions pas connue depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Cette réalité tragique vient augmenter le panel des risques qui se sont fait jour sous l'effet de la crise de la Covid-19, et remet en lumière l'extrême dépendance des industries françaises et européennes aux matières premières minérales importées : l'aluminium, le palladium, le titane et le nickel russes en sont l'illustration ! La demande pour ces matières premières minérales pourrait être multipliée par 3 ou 4 dans les années à venir, en raison de la transition énergétique, qui implique une hausse massive des besoins en minerais et métaux rares.

Alors que la France importe actuellement presque 100 % de ses besoins, notre vulnérabilité en la matière ne va cesser de croître, en l'absence de stratégie forte pour réduire notre dépendance. Comment sécuriser nos approvisionnements stratégiques et limiter la dépendance minière de notre transition énergétique ? Tout d'abord, nous devons être en mesure de sécuriser nos approvisionnements à travers une politique minière décisive et impulsée par l'État. C'est le sens des travaux que la commission des Affaires économiques

du Sénat a conduits, à l'occasion de la réforme du code minier intervenue dans le cadre de la loi « Climat-Résilience », qui a ouvert la porte à une relance de l'exploitation des ressources minières françaises et européennes.

Nos travaux ont permis, d'une part, de consacrer un objectif de « souveraineté minière » dans la loi et, d'autre part, de considérer comme indispensables la réalisation d'un recensement scientifique actualisé de notre sous-sol, et celle d'un registre numérique et cartographique des projets miniers, avec un volet lié à l'approvisionnement. Cette connaissance fine de nos ressources est fonda-

« Cette connaissance fine de nos ressources est fondamentale, car la transition énergétique et la souveraineté minière sont liées : si les besoins de l'énergie nucléaire en uranium sont limités, les installations pour les EnR (...), celles pour le stockage (...) et les moteurs électriques supposent des métaux rares en nombre »

mentale, car la transition énergétique et la souveraineté minière sont liées : si les besoins de l'énergie nucléaire en uranium sont limités, les installations pour les EnR, les énergies renouvelables (panneaux solaires ou pales d'éoliennes), celles pour le stockage (batteries électriques ou électrolyseurs d'hydrogène) et les moteurs électriques supposent des métaux rares en nombre.

Pour atteindre cette autonomie stratégique, les enjeux miniers pourraient aussi être inclus dans le « bilan carbone », qui conditionne l'accès des projets d'EnR aux dispositifs de soutien publics. Ce critère a été introduit par la loi « Énergie-Climat » pour les projets attribués par appels d'offres, et par la loi « Climat-Résilience » pour ceux attribués en guichets ouverts. Ce serait là un levier pertinent pour sélectionner les projets d'EnR les plus performants au regard de cet objectif d'autonomie stratégique.

En définitive, il nous faut nous préparer à une concurrence âpre à l'échelle planétaire en développant l'activité extractive sur le territoire national et européen. Cela passe par la relocalisation des chaînes de valeur, la sécurisation des circuits d'approvisionnement, en garantissant la connaissance, la traçabilité et le recyclage des ressources du sous-sol, et en réduisant notre dépendance aux importations. ●



LE TROMBINOSCOPE DE L'ÉNERGIE



Paru en mars 2022

◀ TOUT CONNAÎTRE DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

DÉCOUVREZ LES PHOTOS, BIOGRAPHIES ET COORDONNÉES DES DÉCIDEURS AU SEIN :

- du ministère de la Transition écologique et solidaire
- de la présidence de la République, du Premier ministre, du CESE
- du Parlement
- des agences nationales et établissements publics
- des établissements de recherche et formation
- des syndicats et organisations professionnelles de l'énergie
- des instances régionales

BON DE COMMANDE

www.trombinoscope.com

Service abonnements – CS 70001 – 59361 Avesnes-sur-Helpe – Fax : 03 27 61 22 52 – trombinoscope@propublic.fr

☐ OUI, je commande l'édition 2022 du Trombinoscope de l'Énergie (paru en mars 2022)
..... exemplaire(s) au prix unitaire de 90 €HT soit 108 €TTC (TVA 20 %, port offert)

☐ M. ☐ Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Pays.....

Tél.....Fax.....

E-mail.....

Je joins mon règlement à l'ordre du Trombinoscope par :

☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Carte bancaire Visa/Mastercard

Validité : _____ CW : _____

(3 derniers chiffres
figurant au dos de votre carte
bancaire)

☐ Bon de commande administratif et procédure
habituelle pour les organismes et collectivités

Signature obligatoire :

IL NOUS FAUT PROTÉGER LES FRANÇAIS ET GARANTIR L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Damien ABAD

- Député LR de l'Ain
- Président du groupe Les Républicains à l'Assemblée
- Membre de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire
- Conseiller départemental de l'Ain



Au cours des « Trente glorieuses », la France découvrait la société de consommation, avec une progression rapide du pouvoir d'achat et une croissance forte. Si cette époque s'est brisée sur le mur des deux chocs pétroliers, mettant fin à une certaine euphorie économique, nos sociétés font désormais face à un nouveau défi : la raréfaction des matières premières, la flambée des prix, le retour des pénuries.

« Les sanctions contre l'économie russe représentent une arme diplomatique puissante contre la Russie mais elles ne seront pas indolores »

Depuis quelques années, le monde connaît des chocs sans précédents, qui pèsent sur les prix des matières premières : crise du Covid-19, lent redémarrage des capacités de production de matières premières, foyers épidémiques dans les grands ports internationaux, spéculation des marchés financiers, guerres commerciales, intempéries climatiques, plans de relance massifs et forte reprise de l'activité économique...

Dans ce contexte déjà tendu, la guerre en Ukraine est une crise supplémentaire d'une violence inouïe qui, au-delà du drame humanitaire, va aggraver la pression sur nombre de ressources stratégiques et poser question en termes d'approvisionnements pour la France.

En effet, la Russie fournit environ 1/6ème des matières premières de l'ensemble de la planète et près de 40 % du gaz naturel à l'Europe ; elle

est le deuxième producteur mondial d'aluminium et troisième producteur mondial de titane. Elle représente, avec l'Ukraine, près de 30 % des exportations de blé dans le monde.

Les sanctions contre l'économie russe représentent une arme diplomatique puissante contre la Russie mais elles ne seront pas indolores. C'est pour notre pays le spectre de l'aggravation de la précarité alimentaire et énergétique, de la mise à l'arrêt de nos industries, et, dans le monde, le spectre du retour de la récession et des émeutes de la faim.

Nous devons donc nous préparer dès maintenant à cette nouvelle flambée des prix des matières premières. Cette épée de Damoclès qui plane sur le pouvoir d'achat des Français, sur nos agriculteurs, sur nos industries, doit conduire la France à adopter au plus vite un grand plan en quatre points.

- Tout d'abord, nous devons veiller à ce que le coût de ces sanctions pèse réellement sur la Russie et non sur les Français. La France n'a pas vocation à sacrifier son secteur agro-alimentaire, d'autant plus quand d'autres pays refusent toute sanction dans des secteurs clés comme l'énergie. La solidarité n'est pas la naïveté !
- Ensuite, des aides sectorielles fortes doivent être annoncées afin de soutenir nos entreprises qui pâtissent de la conjoncture actuelle. La répercussion de cette crise ne peut pas se traduire par une hausse des coûts de production insupportable, car c'est l'emploi et le pouvoir d'achat des Français qui en seraient les premières victimes.
- A ce titre, nous devons également veiller, à court terme, à ce que chaque Français puisse toujours remplir son réservoir de carburant et son réfrigérateur. C'est l'honneur de notre modèle social que les plus modestes puissent toujours se déplacer, se nourrir et se chauffer dignement.
- Enfin, à plus long terme, c'est toute notre souveraineté énergétique et alimentaire qui doit être repensée, en termes stratégiques : elle nécessite à la fois de relancer notre programme nucléaire civil et de renouer avec une grande ambition pour notre agriculture. De même qu'il n'y a pas de liberté sans souveraineté, il n'y a pas de puissance sans indépendance ! ●



APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES : À QUAND UN RETOUR À LA NORMALE ?

Grégory BESSON-MOREAU

- Député LaREM de l'Aube
- Membre de la commission des Affaires économiques



De nombreuses crises internationales majeures ont eu lieu durant ces dernières années : crises migratoires, instabilité politique, incidents climatiques à répétition, pandémie mondiale et, maintenant, guerre aux portes de l'Europe. Tous ces phénomènes impactent l'approvisionnement en matières premières mais de manière tout à fait cynique, la cause principale des difficultés rencontrées par de nombreux secteurs à s'approvisionner aujourd'hui n'est pas issue d'une crise, mais avant tout d'une forte reprise de l'économie nationale alliée à une croissance dynamique.

Pas une journée ne se passe sans que ce sujet de l'approvisionnement en matières premières ne soit évoqué. Et bien évidemment, il n'a pas été sans marquer l'édition 2022 du Salon de l'Agriculture où toutes les conséquences de ces difficultés d'approvisionnement pour nos agriculteurs ont été longuement discutées.

Déjà victimes de la guerre des prix que se livrent les distributeurs, les agriculteurs jouent encore régulièrement le rôle de variable d'ajustement. J'ai souhaité enrayer cette spirale déflationniste avec ma proposition de loi sur la protection de la rémunération des agriculteurs. En imposant l'obligation de contractualiser entre le producteur et son premier acheteur, la part de matières premières dans le tarif de l'industriel est sanctuarisée et protège à la fois le producteur et le transformateur, qui pourra à son tour négocier son tarif sur cette base. Les négociations commerciales qui ont pris fin le 1er mars ont bien montré que l'esprit de loi sur la non-négociabilité de la matière première agricole avait correctement

été comprise. En revanche, les hausses nécessaires des matières premières industrielles ont rarement été acceptées par les distributeurs qui n'ont pas souhaité tenir compte du contexte d'inflation généralisée des matières premières.

La situation de guerre que connaît l'Europe aujourd'hui ne sera pas sans conséquences sur les prix des matières premières, tant agricoles qu'industrielles, et les négociations commerciales devront être réouvertes pour prendre en compte les hausses qui s'imposent d'elles-mêmes dans le tarif des industriels et dans le tarif des producteurs. Les agriculteurs ont rapidement compris le rôle clé de la guerre en Ukraine. Faut-il rappeler que la Russie et l'Ukraine sont d'une grande importance dans l'approvisionnement mondial en matières premières stratégiques, à usage industriel ou alimentaire ? La Russie est devenue en 2018 le premier exportateur mondial de blé. L'Ukraine, le quatrième exportateur mondial de maïs, et le pays était même en passe de devenir le troisième exportateur de blé derrière la Russie et les États-Unis, avant que ne surviennent les événements.

« La Russie est devenue en 2018 le premier exportateur mondial de blé. L'Ukraine, le quatrième exportateur mondial de maïs, et le pays était même en passe de devenir le troisième exportateur de blé »

Le consommateur, dans les mois à venir, paiera probablement plus cher certains biens de consommation ou certains produits alimentaires, comme c'est déjà le cas actuellement lorsqu'il souhaite acheter des matériaux de rénovation pour sa maison, des meubles ou, tout simplement, prendre sa voiture pour aller au travail. Le consommateur est conscient et sait parfaitement qu'un retour à la normale n'est pas pour demain, et après deux ans de crise sanitaire, qui peut parler de normalité ? ●



RARÉFACTION DES RESSOURCES : UN ENJEU VITAL DU XXIE SIÈCLE APPELANT UNE DÉCENTRALISATION DE LA MONDIALISATION

Vanina PAOLI-GAGIN

- Sénatrice Ratt. Les Indépendants-République et territoires de l'Aube
- Vice-présidente de la délégation sénatoriale à la prospective



Ces derniers mois nous rappellent que les cours des matières premières varient d'une manière aléatoire, dépendant de facteurs - économiques, politiques ou climatiques - qui nous échappent pour partie. Mais, sous l'écume des déterminants conjoncturels, pointe une tendance structurelle : la raréfaction des ressources. Cela rend l'accès à ces dernières plus difficile, et de fait plus conflictuel. Nous devons donc bâtir des modèles de société plus respectueux des ressources. J'identifie trois priorités d'action pour relever ce défi.

D'abord, apprendre à mieux connaître, qualitativement et quantitativement, ces ressources, afin d'en faire un meilleur usage, à la fois plus raisonné et plus respectueux de la nature. La technologie s'avère, à cette fin, d'un précieux concours. Ainsi, dans mon territoire, l'entreprise EuroProd va produire et développer des capteurs fournissant aux agriculteurs, viticulteurs et sylviculteurs, des données pour gérer de manière optimale leurs exploitations. L'entreprise espagnole Garnica va produire, dans l'Aube, des panneaux de contreplaqué en bois de peuplier et recourir à des technologies avancées pour scanner les troncs d'arbre et calibrer leur production au plus juste. Ainsi, l'innovation est-elle une aide

pour une gestion plus efficiente de nos ressources.

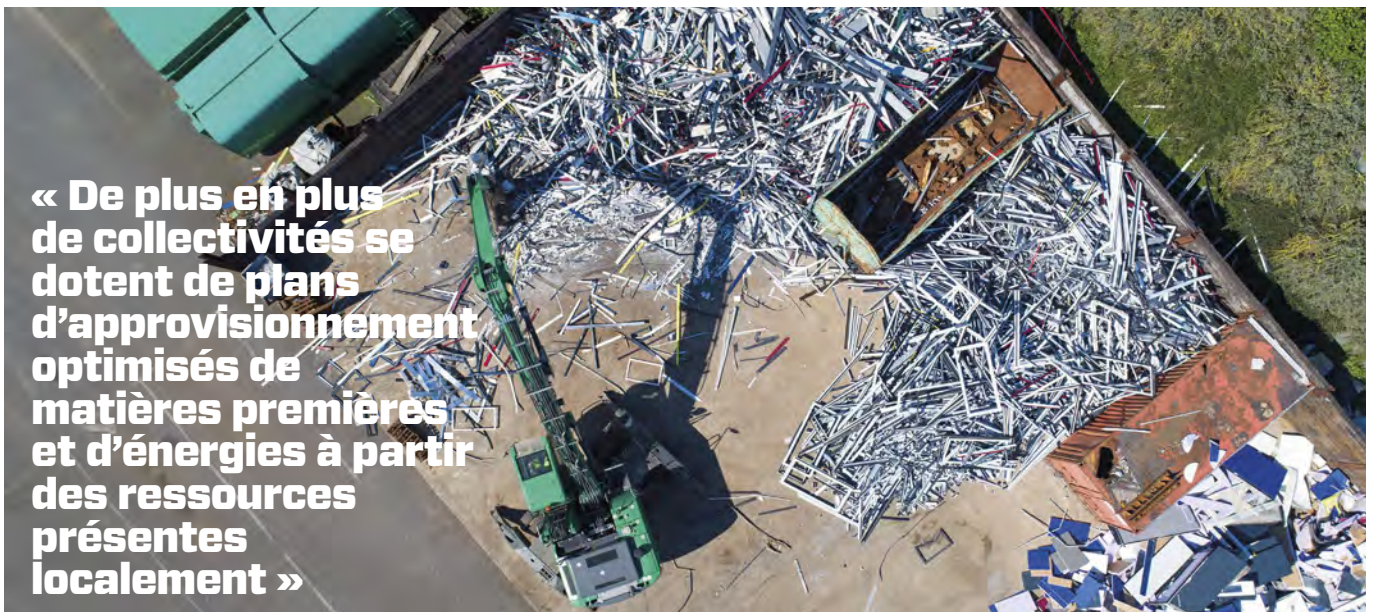
Ensuite, systématiser la valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Recycler et valoriser, c'est changer de paradigme en transmutant la chaîne « extraire - transformer - jeter », qui sous-tend notre modèle productif, en cercle vertueux. En ce sens, il faut donc engager des actions pour « circulariser » la production. C'est ce que nous faisons dans l'Aube avec la « Biogaz Vallée® », cluster français de la méthanisation.

Enfin, poursuivre une transition territoriale décarbonée en « décentralisant la mondialisation ». De plus en plus de collectivités se dotent de plans d'approvisionnement optimisés de matières premières et d'énergies à partir des ressources présentes localement. Dans ma région, des boucles vertueuses se nouent, à l'exemple, dans le domaine énergétique, du projet « 1, 2, 3 Soleil » qui, porté par le bailleur Plurial Novilia et la société auboise Levisys, équipe de panneaux PV et de stockeurs composés de batteries recyclées tout un parc de logements sociaux favorisant l'autoconsommation collective. La finalité ? Assurer la résilience du réseau électrique en optimisant production et consommation, en assurant des fonctions de stockage et en les déployant massivement.

Ces solutions permettraient d'opérer un basculement vers un modèle où le capital tendrait à se mettre au service de l'humain. Pour accompagner cette révolution « cap humaniste », soit à la fois capitaliste et humaniste, je propose :

- d'accroître l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et la participation des salariés à la rémunération du capital ;
- de partager la richesse entre toutes les parties prenantes (stakeholders) et plus seulement les actionnaires (shareholders) ;
- d'intégrer le temps long et les critères de responsabilité dans les taux de retour sur investissement, quitte à présenter une rentabilité moins élevée que celle à laquelle une croissance sans conscience a pu nous habituer. ●

« De plus en plus de collectivités se dotent de plans d'approvisionnement optimisés de matières premières et d'énergies à partir des ressources présentes localement »



AUTONOMIE ALIMENTAIRE : LA NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE NOS IMPORTATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pascale BOYER

- Députée LaREM des Hautes-Alpes
- Membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale



La notion d'autonomie alimentaire est la capacité d'une nation à décider souverainement de ses politiques alimentaires et à satisfaire globalement les besoins alimentaires de sa population en quantité et en qualité. Avec 30 millions d'hectares agricoles recouvrant 50 % du territoire, la France est une grande puissance agricole. La balance commerciale agricole est excédentaire de 7,9 milliards d'euros, ce qui prouve que l'agriculture est un secteur majeur de l'économie française. Notre modèle agricole a de nombreux atouts tels que la qualité et la diversité des productions.

« La France importe 20 % de sa consommation alimentaire, dépassant même les 50 % dans certaines filières d'élevage »

Cependant, le système accuse aujourd'hui des faiblesses. La France importe 20 % de sa consommation alimentaire, dépassant même les 50 % dans certaines filières d'élevage. La crise sanitaire et le conflit en Ukraine impactent l'approvisionnement en matières premières et font prendre conscience de la nécessité de renforcer notre autonomie alimentaire.

En tant que co-rapporteurs, avec Julien Dive, député de l'Aisne, de la mission d'information pour adapter notre stratégie agricole pour l'autonomie alimentaire de la France et de ses territoires, nous

avons travaillé sur des propositions pour garantir notre autonomie alimentaire en répondant aux trois défis.

- Tout d'abord le défi de la compétitivité prix et hors prix. Il faut soutenir les filières les plus stratégiques tout en relocalisant les industries agro-alimentaires. En parallèle, il est nécessaire d'atténuer les distorsions de concurrence entre les pays européens, et inciter les consommateurs en appuyant l'information sur l'origine géographique des produits.
- Répondre au défi humain, c'est assurer une production en adéquation avec la demande et donc limiter les importations. Depuis 40 ans, le secteur agricole est touché par une crise des vocations, entraînant une diminution marquante du nombre d'agriculteurs. En effet, avec 70 000 offres d'emploi à pourvoir dans les métiers du vivant et une division par quatre du nombre d'agriculteurs, il faut revaloriser ces métiers en perte d'attractivité. Améliorer les conditions de travail et valoriser les revenus permettrait de redynamiser ce secteur professionnel. De plus, la formation agricole est essentielle pour assurer l'attractivité du métier, c'est pourquoi une communication efficace autour des métiers du vivant doit être consolidée.
- Le dernier défi, qui est climatique, fragilise la capacité de production et est devenu une réelle menace pour notre autonomie. Il est important d'adapter notre modèle en accompagnant les agriculteurs dans la transition agroécologique. Il faut notamment faire évoluer le cadre juridique européen, et soutenir la recherche publique et privée afin d'encourager la recherche agronomique et s'appuyer sur les NBT (New Breeding techniques), pour développer de nouvelles variétés de plantes plus résistantes et moins consommatrices d'eau et d'intrants.

L'autonomie alimentaire doit également se concevoir à l'échelle locale. Les dynamiques territoriales doivent être favorisées entre autres par les projets territoriaux alimentaires pour que l'agriculture devienne un levier essentiel du développement économique et social d'un territoire. Éluë dans les Hautes-Alpes, il est pour moi essentiel que ces dynamiques maintiennent une activité économique pour faire gagner en attractivité les territoires de montagne. En répondant à l'ensemble de ces défis, la France va limiter les aléas d'approvisionnement en matières premières et consolider son autonomie alimentaire. ●



MATIÈRES PREMIÈRES : LA NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER À LA NOUVELLE DONNE MONDIALE

Valérie BAZIN-MALGRAS

- Députée LR de l'Aube
- Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation



La crise épidémique du Covid-19 n'en finit pas de bouleverser nos vies. Après l'enjeu sanitaire, voici les enjeux économiques et géopolitiques. La succession d'une phase d'arrêt de l'économie mondiale et d'une reprise forte et simultanée a entraîné de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondialisées. Elle a aussi révélé au grand jour les mutations profondes de l'économie mondiale où la puissance économique se partage désormais entre de multiples acteurs aux intérêts souvent divergents, et dans tous les cas concurrents.

C'est dans cet écheveau complexe que s'inscrit la hausse préoccupante du prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement que subissent de nombreux secteurs d'activité. Dans le bâtiment, par exemple, 60 % des entreprises connaissent

des difficultés d'approvisionnement en matériaux. Leur coût a augmenté dans l'ensemble de 20 %.

Ces évolutions conjoncturelles viennent percuter les contrats qui lient les entreprises aux maîtres d'ouvrage et qui correspondent à une réalité désormais dépassée. Sans révision des prix, les maîtres d'œuvre se retrouvent pris entre le marteau de l'évolution des coûts et l'enclume des contrats négociés par le passé. Une situation dont la clause d'imprévision ne permet pas toujours de s'extraire.

« Il est nécessaire de repenser nos sources d'approvisionnement en matières premières afin de s'assurer des sources sûres qui ne feront pas défaut au gré du contexte géopolitique »

À côté de l'enjeu sur les prix notons également l'enjeu dans le temps des perturbations économiques. Après les retards de chantiers dus à la situation épidémique (confinements, absentéisme lié aux contaminations), les pénuries de matériaux aggravent le dépassement des délais prévus. Les entreprises se retrouvent alors exposées à des pénalités de retard d'autant plus injustes qu'elles sont le fruit de causes externes. Nous devons veiller à ce que ces contraintes soient bien prises en compte pour ne pas pénaliser davantage un secteur d'activité en souffrance.

L'agriculture française, de son côté, souffre déjà depuis longtemps de nombreux maux. Que ce soient les intempéries dévastatrices et la sécheresse, les contraintes réglementaires ou la trop faible rémunération de la production agricole, ce secteur qui fait pourtant la fierté de la France pâtit déjà de bien des difficultés. La terrible guerre qui sévit en Ukraine et les tensions qui l'ont précédée pendant des mois risquent d'avoir des conséquences graves sur nos exploitations agricoles. L'envolée des prix des matières premières agricoles qui s'inscrit dans ce contexte, déjà engagée du fait de la crise épidémique, aura un impact dramatique sur l'agriculture française. Nous devons dès à présent prévoir des mesures de protection face à cet assaut de coûts qui déferle sur nos producteurs. Tout comme nous devons protéger l'ensemble des Français de la hausse inextinguible des prix de l'énergie que cette crise géopolitique vient encore aggraver.

Ces réalités économiques et géopolitiques renforcent l'idée défendue depuis longtemps par la famille gaulliste de disposer d'une véritable souveraineté économique et donc de sécuriser des filières stratégiques. Il est nécessaire de repenser nos sources d'approvisionnement en matières premières afin de s'assurer des sources sûres qui ne feront pas défaut au gré du contexte géopolitique. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir, condition de notre réussite dans la nouvelle donne mondiale qui s'affirme. ●



La Revue du Trombinoscope

L'information professionnelle du monde politique

POUR SAVOIR QUI EST QUI ET QUI FAIT QUOI, ABONNEZ-VOUS AU TROMBINOSCOPE

Ce magazine est divisé en 2 parties :

- 1 Des tribunes rédigées par des personnalités politiques françaises et européennes (ministres, commissaires, parlementaires et élus locaux) autour de thèmes d'actualité.
- 2 • Photos, biographies et attributions d'hommes et femmes nommés et élus dans le mois au sein des institutions politiques nationales et locales.
• Présentation des dernières missions, commissions d'enquête et groupes de travail.



bon de commande

www.trombinoscope.com

à retourner au Trombinoscope - Service abonnement - CS 70001 - 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex - Fax : 03 27 61 22 52 - trombinoscope@propublic.fr

Oui, je m'abonne au Trombinoscope et je choisis l'offre suivante :

- ☐ La revue mensuelle du Trombinoscope (11 n° par an) au prix de 280 €HT soit 295,40 €TTC
- ☐ **Le lot 2022/2023** (Tome I National + Tome II Régional)* + la revue mensuelle au prix de 445 €HT soit 481,48 €TTC
- ☐ Le lot (Tome I National + Tome II Régional) + la revue mensuelle + un accès illimité pendant un an à la base de données France du site www.trombinoscope.com au prix de 695 €HT soit 781,48 €TTC

TVA 5,5% (tomes et revue), 20% (site). Frais de port inclus (6 € par tome). * - parution à l'automne 2022 après les élections présidentielles et législatives.

☐ M. ☐ Mme.

NOM / Prénom :

Entreprise ou Organisme :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

E-mail :

Je joins mon règlement à l'ordre du Trombinoscope par :

☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Carte bancaire Visa / Mastercard

No

Validité

Cryptogramme (3 derniers chiffres au verso de votre carte bancaire)

☐ Je réglerai à réception de facture

Date

Signature

REV22

RELOCALISER NOTRE ÉCONOMIE S'IMPOSE COMME UNE PRIORITÉ

Alain BRUNEEL

- Député GDR du Nord
- Membre de la commission des Affaires économiques
- Vice-président du groupe d'études Hydrogène



La pandémie de Covid-19 a drastiquement changé nos modes de vie mais elle a également ébranlé le système économique dans lequel nous vivons. La première des leçons à retenir est qu'un pays ne peut pas fonctionner durablement sans que les citoyens soient en bonne santé. A ce titre, aucun plan de « relance » ou de « sauvetage » de l'économie ne peut fonctionner sans investissement massif pour redonner des moyens humains et matériels aux soignants et à l'hôpital public.

En plus de cette considération, la crise sanitaire a également mis en évidence le rôle prépondérant des travailleurs de l'ombre, les « premiers de corvée » qui travaillent dans les secteurs clés de la distribution, de l'industrie, de la production, etc. Les deux ans que nous venons de traverser montrent à quel point ce n'est pas l'actionnaire qui est créateur de richesses, mais bel et bien le travailleur. Pour faire tourner une société, des milliards d'euros sur des comptes en banque privés ne servent en effet pas à grand-chose. Le monde du travail, en revanche, est indispensable.

La machine bien huilée du libéralisme mondialisé a donc été enrayée au point d'être en incapacité de fournir divers biens de consommation ou matières premières, pourtant parfois essentiels. Ce fut le cas des vélos, des consoles de jeux, des ordinateurs,

en passant par les masques sanitaires de protection jusqu'à l'acier ou au bois de construction. Notre pays, sixième puissance économique mondiale, a dû faire face à la faiblesse de son industrie nationale et à son ultra-dépendance aux importations.

Au regard du contexte géopolitique actuel, il est d'autant plus important de nous interroger sur notre souveraineté. Relocaliser notre économie s'impose comme une priorité. D'abord pour assurer notre indépendance en toute circonstance mais également pour permettre d'agir concrètement sur le bilan carbone de produits qui traversent parfois le monde pour arriver du producteur au consommateur.

Il faut également poser la question du rôle des actionnaires dans notre société. Alors que la pandémie a plongé des milliers de travailleurs dans la pauvreté et que la question du pouvoir d'achat s'impose dans le débat public, les actionnaires des grandes entreprises françaises et européennes ont battu de nouveaux records pendant la période de crise sanitaire. En clair, le poids du capital s'est encore alourdi malgré la crise et la possible récession à venir.

Sommes-nous souverains quand notre qualité de vie dépend uniquement de choix réalisés par des investisseurs privés ? Peut-on tolérer qu'un groupe de milliardaires puisse mettre à mal toute la société pour défendre ses propres intérêts ? Avec la raréfaction de certains matériaux ou de l'énergie, la flambée des prix a des conséquences bien différentes selon que l'on soit à la tête d'une grande multinationale, petit entrepreneur ou simple consommateur. A l'heure où le litre de gazole atteint le seuil symbolique des 2 euros, il suffit de regarder le cours de bourse de Total Energies pour s'en convaincre.

L'intérêt privé tue la société. L'approvisionnement d'un pays en matière première est un choix politique qui ne doit pas dépendre du seul critère de rentabilité financière. Donner de nouveaux droits aux salariés dans les entreprises est une piste importante afin de faire primer l'intérêt général sur l'intérêt particulier. ●

« Notre pays, sixième puissance économique mondiale, a dû faire face à la faiblesse de son industrie nationale et à son ultra-dépendance aux importations »

©Assemblée nationale



SENTINELLES

BIENTÔT PLUS D'AUTONOMIE EN OUTRE-MER ?



La France compte 12 territoires d'Outre-mer : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, La Nouvelle-Calédonie, La Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) et les îles de Wallis-et-Futuna, où vivent près de 2,6 millions d'habitants. La France, présente dans les océans Atlantique, Pacifique, Indien, sans oublier la mer des Caraïbes, en plus de la Méditerranée, surtout grâce à eux, possède le deuxième territoire maritime du monde, après les États-Unis.

Ces régions, souvent dépendantes du tourisme, sont mises à mal depuis deux ans par les mesures de restrictions dues à la crise sanitaire liée au Covid. La contestation sociale est ravivée dans les départements français des Antilles, la Guadeloupe et la Martinique, du fait du refus par une partie de la population de l'obligation vaccinale. Les fortes tensions de novembre ont conduit le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, à s'y rendre, et c'est à cette occasion qu'a été évoquée la question de l'autonomie pour la Guadeloupe...

L'Outre-mer, c'est en effet aussi une grande hétérogénéité des statuts administratifs, loin de l'image d'une République « une et indivisible ». Une plus ou moins grande autonomie accompagne ces territoires. En Nouvelle-Calédonie, le dernier référendum d'autodétermination prévu par les accords de Nouméa de 1998 et organisé fin décembre, a vu le non à l'indépendance se confirmer une troisième fois, mais avec une abstention massive. « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? », telle était la question posée. La Nouvelle-Calédonie, riche de nombreuses ressources minérales, comme le nickel, « restera donc française », comme l'a souligné Emmanuel Macron dans une allocution télévisée, une fois connu le verdict. Les suites du scrutin restent cependant loin d'être évidentes : une toute nouvelle organisation est maintenant à inventer et à construire.

Stéphanie Fontaine

ALIMENTATION, ÉCONOMIE, TOURISME : VERS DES OUTRE-MER AUX AVANT-POSTES

Sébastien LECORNU

► Ministre des Outre-mer
► Président du conseil
départemental de l'Eure



Les Outre-mer participent activement au rayonnement de la France : répartis sur les trois océans, au cœur d'environnements régionaux en pleine évolution, en première ligne des changements climatiques, terrains d'innovations, nos territoires ultramarins sont aux avant-postes des enjeux du monde d'aujourd'hui et des transformations du monde de demain. Alors que ce quinquennat touche à sa fin, pendant ce mandat, nous avons eu à cœur de libérer les énergies dans les Outre-mer afin de révéler leur vrai potentiel et de permettre à nos concitoyens de saisir toutes les opportunités potentielles pour développer leurs territoires.

Que ce soit sur le plan de la transition écologique ou du développement de l'économie de demain, les réformes entamées sous l'autorité d'Emmanuel Macron permettent de projeter les Outre-mer dans une autre dimension et les arrimer à leur périmètre régional, afin que ces territoires ne soient plus dépendants uniquement des transferts financiers de l'Hexagone. En termes d'alimentation, l'autonomie alimentaire sera un enjeu fort des prochaines années, sur lequel nous avons déjà posé des bases : il n'est pas normal d'importer autant de fruits, légumes, viandes ou poissons pour nourrir nos concitoyens. Enfin, sur le tourisme, nous avons enclenché une

dynamique pour que l'offre soit variée, de qualité et accessible à tous, pour diversifier les visiteurs de nos Outre-mer.

La crise sanitaire nous a malheureusement rattrapés, et le "protéger" a succédé au "libérer". La solidarité nationale a été au rendez-vous pour soutenir nos territoires ultramarins durement touchés par l'épidémie de la Covid-19, notamment aux Antilles en août 2021 et en Nouvelle-Calédonie en octobre 2021. Envoi de renforts, vaccins, aides financières spécifiques... l'État a répondu présent ; parfois avec des prouesses logistiques, pour réussir à livrer des doses de vaccins dans les zones les plus reculées de la Guyane ou à évacuer des patients en réanimation de Polynésie française jusqu'aux hôpitaux d'Ile-de-France. Grâce à la télémedicine, des radios faites à Wallis et Futuna ont pu être examinées dans l'Hexagone par les spécialistes les plus renommés.

Aujourd'hui, il convient de continuer à valoriser les Outre-mer dans l'Hexagone, car ils sont souvent peu connus pour ce qu'ils sont vraiment : les grands espaces naturels qui font la beauté de

« Autonomie alimentaire, un enjeu fort des prochaines années, sur lequel nous avons déjà posé des bases : il n'est pas normal d'importer autant de fruits, légumes, viandes ou poissons pour nourrir nos concitoyens »

ces territoires sont également un témoin privilégié du dérèglement climatique. Leurs surfaces maritimes nous permettent d'être la 2ème zone exclusive mondiale. A travers la Guyane, la France a la responsabilité de protéger le poumon vert du monde, la forêt amazonienne. Grâce aux terres australes et antarctiques françaises (TAAF), nous disposons également d'espaces reconnus internationalement comme des laboratoires à ciel ouvert permettant aux scientifiques d'observer comme nul par ailleurs le réchauffement

de la planète. Nos efforts pour rendre visibles ces forces et richesses à travers l'audiovisuel public s'est concrétisé par un pacte de visibilité, qui contribue à renforcer la connaissance partout en France des Outre-mer.

Les Outre-mer nous apprennent également une formidable leçon sur notre République : la diversité de nos territoires ultramarins ne doit pas être appréhendée en contradiction avec l'essence de notre République, une et indivisible. Ils positionnent au contraire ces territoires au cœur d'un récit national qu'il nous revient, plus que jamais, de consolider à mesure que les discours identitaires reviennent en force. ●



LES OUTRE-MER, DES TERRITOIRES STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE

Stéphane ARTANO

- Sénateur RDSE de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Membre de la commission des Affaires sociales
- Président de la délégation sénatoriale aux Outre-mer
- Vice-président de la délégation sénatoriale aux entreprises
- Conseiller territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon



La délégation sénatoriale aux Outre-mer, que j'ai l'honneur de présider depuis décembre 2020, est l'instance qui porte au Sénat la voix des collectivités ultramarines et met en avant leurs spécificités. Forte de sa composition paritaire (21 sénateurs ultramarins et 21 sénateurs de l'Hexagone) et de sa méthode de travail basée sur la collégialité et la transversalité, la délégation travaille à l'intégration de la dimension ultramarine dans l'activité parlementaire. Issue d'une initiative sénatoriale dont les prémices ont été rappelées lors de la célébration de ses dix ans d'existence, elle dispose d'une assise législative depuis la loi du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer qui lui a confié une triple mission : informer le Sénat de la situation des collectivités ultramarines ;

veiller à la prise en compte de leurs caractéristiques, contraintes et intérêts propres ; participer à l'évaluation des politiques les intéressant. Le programme d'activités qu'elle se fixe chaque année traduit concrètement cette ambition, comme l'illustrent ces derniers travaux.

L'idée que les spécificités ultramarines appellent des réponses différenciées a été, en 2020, à l'origine de la publication d'un rapport de mon prédécesseur, Michel Magras, sur la différenciation territoriale Outre-mer, inventoriant le kaléidoscope statutaire des collectivités ultramarines et mesurant l'état des discussions sur ce sujet, au sein de chacune d'entre elles. Celui-ci a relancé la réflexion sur les évolutions institutionnelles et la question de l'autonomie dans les Outre-mer. À la suite du référendum en Nouvelle-Calédonie, ce sujet reste totalement d'actualité et continue à faire l'objet de réflexions au sein des instances du Sénat.

« Il faut par exemple « bâtir la puissance maritime française sur ses atouts ultramarins »

En 2021, la délégation a dressé un bilan détaillé de la politique du logement Outre-mer à la suite de l'échec du Plan logement Outre-mer 2015-2019 et de la mise en place tardive du nouveau Plan logement Outre-mer 2019-2022. Les rapporteurs de cette étude, Guillaume Gontard (Isère - GEST), Micheline Jacques (Saint-Barthélemy - LR) et Victorin Lurel (Guadeloupe - SER) ont formulé de nombreuses propositions pour concrétiser l'objectif de territorialisation de cette politique, en ajustant les dispositifs aux réalités locales. Leur prise en compte, lors du comité d'octobre 2021 et dans l'évolution de la ligne budgétaire unique (LBU), témoigne de l'importance et de la pertinence de leurs travaux dans ce domaine.

Dans leur rapport publié au nom de la délégation en février 2022, mes collègues Philippe Folliot (Tarn - UC), Annick Petrus (Saint-Martin - LR) et Marie-Laure Phinera-Horth (Guyane - RDPI) recommandent de placer les Outre-mer au cœur de notre stratégie maritime nationale. Ils pointent le paradoxe d'une stratégie indissociable des espaces océaniques ultramarins (97 % de la ZEE française) mais qui peine à reconnaître, intégrer et associer pleinement les Outre-mer à la hauteur de leurs apports réels. Ils jugent donc indispensables de changer radicalement d'approche et de bâtir la puissance maritime française sur ses atouts ultramarins. Leur rapport comporte 40 propositions dans la perspective de la prochaine stratégie maritime 2023-2029, afin de préparer l'avenir océanique de la France et relever les défis maritimes du XXI^e siècle.

Ces réflexions constructives des sénateurs membres de notre délégation ont vocation à nourrir le débat législatif et font de cette instance une force de propositions et d'action au service de nos Outre-mer. ●



QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA FRANCE D'OUTRE-MER ?

David LORION

- Député LR de La Réunion
- Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement
- Membre de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale
- Coprésident du groupe d'études Économie maritime



L'un des principes fondamentaux de notre République est d'assurer à tous les élèves de France un même investissement national dès l'enseignement primaire. Un élève ultramarin a le droit de pouvoir bénéficier des mêmes conditions matérielles et d'encadrement pédagogique que celui vivant en métropole, tout en prenant en compte les spécificités historiques et culturelles de son territoire. Le contexte actuel de l'enseignement est difficile en Outre-mer, une politique plus volontaire et mieux adaptée aux réalités locales est indispensable pour résoudre ces difficultés.

Un contexte difficile

Rappelons que les conditions climatiques de la saison cyclonique et les risques naturels extrêmes sont souvent des contraintes réelles auxquels s'ajoutent des conditions matérielles d'enseignement défavorables, avec parfois un bâti vétuste, mal ventilé, voire dangereux, et des transports scolaires inadaptés. Et les évolutions nécessaires sont lentes car elles sont à la charge de collectivités en difficultés financières. Mais les élèves de la République doivent-ils en subir les conséquences ?

Ces conditions d'enseignement se traduisent par un fort taux de journées d'enseignement perdues, des difficultés à scolariser les très jeunes enfants ainsi que ceux en situation de handicap. La situation socio-économique de certaines familles ne rend pas l'enseignement à distance ou en autonomie possible.

Nous déplorons malheureusement un échec scolaire chronique. Malgré la mise en œuvre de politiques pour contrer le décrochage scolaire, les résultats demeurent décevants. Le plus préoccupant est la persistance d'un taux d'illettrisme de l'ordre de 30 %, largement supérieur à la moyenne nationale. Cela n'est pas acceptable dans notre République basée sur le droit à l'éducation pour tous.

Des moyens à adapter aux réalités locales

Ce n'est de toute façon pas une fatalité, mais une affaire de volonté politique et d'égalité républicaine. Tout d'abord, il faut dépasser la logique comptable, qui ne prend pas en compte tout le contexte socio-économique des différentes académies ultramarines. Il est indispensable de mettre en place des effectifs réduits par classe permettant de meilleures conditions d'apprentissage, surtout auprès des populations les plus en difficulté.

Ensuite, il faut des solutions adaptées aux réalités locales. En premier lieu, il s'agit de permettre l'utilisation des langues créoles comme vecteur d'apprentissage du français dans le premier degré pour aider à éradiquer l'illettrisme. Cela passe par la création d'un Office public de la langue dans chaque DROM qui serait étroitement associé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique des langues régionales. Il faut aussi une meilleure formation des enseignants et futurs enseignants à la pratique effective de ces langues. En deuxième lieu, il convient de soutenir la valorisation et la généralisation d'innovations pédagogiques mises en œuvre par les recteurs, comme la transition entre les cycles scolaires, l'intégration de l'environnement local ou l'apprentissage de l'anglais dès le plus jeune âge.

Enfin, rien ne sera possible sans la mobilisation de la communauté éducative et une forte implication de l'encadrement intermédiaire. La formation initiale et continue en prenant en compte ses spécificités locales se pose. Il est d'autre part primordial que les conditions matérielles d'enseignement soient améliorées, comme la flexibilité

« Comme dans d'autres domaines, nous ne demandons pas plus pour les Outre-mer, mais l'équivalent à ce qu'il y a dans l'Hexagone »

des transports scolaires, l'amélioration de l'accueil durant la journée des établissements, l'ouverture d'internats et la réduction de la fracture numérique.

Comme dans d'autres domaines, nous ne demandons pas plus pour les Outre-mer, mais l'équivalent à ce qu'il y a dans l'Hexagone, et la prise en compte de certaines spécificités de nos territoires. Puisse la prochaine majorité issue des urnes atteindre enfin cet objectif. ●



UNE OFFRE EN LOGEMENT SOCIAL TRÈS INSUFFISANTE

Karine LEBON

- Députée GDR de La Réunion
- Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation
- Membre de la délégation aux Outre-mer



80 % de la population des régions d'Outre-mer sont éligibles au logement social, 15 % seulement y résident. L'écart entre ces pourcentages révèle l'importance des besoins et laisse deviner l'ampleur du mal logement. Il explique aussi la persistance à un niveau élevé d'un habitat informel et indigne, en dépit des lois, des plans et des opérations visant à les résorber.

Selon les chiffres ministériels, 100 000 logements indignes ont été recensés en Outre-mer, tandis que la Fondation Abbé-Pierre en dénombre 215 000. La crise du logement n'est pas nouvelle. Elle traverse les décennies et n'épargne aucune génération. Du fait même de sa persistance, les causes en sont parfaitement documentées.

Construire en Outre-mer, c'est faire face à des territoires souvent exigus, à des conditions topographiques compliquées, à des risques naturels mais aussi à de nombreux cas d'indivisions complexes. D'où un foncier rare et coûteux : autour de 227 euros le mètre carré contre 131 euros dans l'Hexagone. C'est aussi subir des coûts de construction plus élevés (+ 20 %) du fait de l'étroitesse des marchés, de l'absence de concurrence, et depuis la crise sanitaire de la hausse du fret et du coût des matériaux, le plus souvent importés. Paradoxalement, tous ces surcoûts affectent des territoires qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés de la République.

A cette offre insuffisante en nombre, s'ajoute le fait que les logements proposés sont trop souvent inadaptés aux ressources financières des demandeurs. Les loyers des logements locatifs sociaux (LLS), qui sont privilégiés par les bailleurs sociaux, restent trop élevés. D'où l'idée de mettre en place dans les programmes un seuil minimum de 30 % de logements locatifs très sociaux (LLTS) dont les loyers sont plus abordables. A cet égard, il est regrettable que la suppression de l'allocation logement ait fragilisé un dispositif d'accession à la propriété des familles les plus modestes. A La Réunion,

le logement évolutif social (LES) a permis à des milliers de familles de sortir de l'habitat insalubre.

Pour mieux correspondre aux profils des demandeurs, l'offre de logements devra être élaborée en liaison étroite avec l'évolution démographique spécifique de chaque territoire. Le vieillissement accéléré de la population des Antilles doit être anticipé et se traduire au niveau de l'habitat. De même, en ce qui concerne la forte demande de logements émanant des étudiants et des jeunes actifs à La Réunion. Pour résoudre la crise du logement, il est donc non seulement urgent de construire davantage mais aussi de diversifier la gamme de logements.

Améliorer la politique du logement dans les Outre-mer passe désormais par de lourdes opérations de réhabilitation, puisque près de la moitié du parc locatif social a plus de vingt ans et qu'il se caractérise par un fort degré de vétusté, sans compter une nécessaire remise aux normes intégrant les nouvelles exigences

« Pour résoudre la crise du logement, il est (...) urgent de construire davantage mais aussi de diversifier la gamme de logements »

environnementales. Il est admis que la réhabilitation, qui présente d'ailleurs l'avantage de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des terres, doit s'étendre au parc privé afin de remettre sur le marché un grand nombre de logements vacants en raison de leur vétusté.

Le logement contribue fortement à la cohésion sociale. Il est aussi une source non négligeable d'emplois. Deux raisons puissantes pour changer de braquet ! ●



FAIRE DE L'OUTRE-MER UN LABORATOIRE D'INNOVATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Guillaume GONTARD

- Sénateur Écologiste-Solidarité et territoires de l'Isère
- Président du groupe Écologiste-Solidarités et territoires
- Vice-président de la commission des Affaires étrangères
- Vice-président de la délégation sénatoriale aux Outre-mer
- Conseiller municipal de Percy



Que pouvait apporter un sénateur de l'Isère aux travaux de la Délégation Outre-mer du Sénat sur la politique du logement ultra-marin ? Pour répondre à cette question j'ai endossé ma casquette d'architecte et celle d'écologiste pour proposer à mes co-rapporteurs, Micheline Jacques (Saint-Barthélemy) et Victorin Lurel (Guadeloupe), de la mission d'information sur la politique du logement dans les Outre-mer, et dont je ne pouvais égaler ni la connaissance des territoires ni la maîtrise des politiques de logement, d'élargir un peu la focale pour traiter d'adaptabilité et d'innovation locale, face au défi climatique.

Comment sortir de la standardisation de la production de logement et du tout béton ? Comment réduire les coûts de construction ? Comment limiter la dépendance énergétique des logements et respecter les ambitions de la stratégie bas-carbone ? Comment renforcer la résilience du bâti face aux catastrophes naturelles ? Comment construire pour s'adapter aux évolutions démographiques et aux modes de vie tournés vers le plein air ? Tout cela en favorisant les économies locales...

La bonne nouvelle, c'est que la réponse à tous ces défis est presque unique : développer une filière locale du bâtiment, s'appuyant sur le savoir-faire des architectes ultra-marins, notamment la mémoire de l'habitat vernaculaire, sur des matériaux locaux et biosourcés (le bois, le bambou, la brique de terre compressée, etc.), pour bâtir des nouvelles formes d'habitat léger, ouvert, moins gourmand en énergie et plus résilient face aux risques climatiques.

A rebours de notre jacobinisme historique, l'enjeu est de s'adapter aux spécificités de chaque territoire ultra-marin. Cela passe naturellement par un assouplissement des normes en vigueur que le rapport détaille. Pour ne prendre qu'un exemple : il est indispensable de faciliter la certification des matériaux biosourcés venant des pays voisins de nos Départements et Régions des Outre-Mer (DROM), pour leur permettre de raccourcir les circuits d'approvisionnement. Cela passe également par une meilleure utilisation des financements publics pour construire notamment des écoquartiers.

Cela doit permettre de penser un habitat, notamment pour le social, plus ouvert avec des espaces extérieurs et des espaces verts,



« C'est donc une filière économique complète et entièrement locale (architecture, matériaux majoritairement biosourcés, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre, etc.) qu'il nous faut développer »

favorisant une meilleure aération, une diminution des frais de climatisation et permettant un mode de vie souvent plus collectif qu'en métropole et tourné vers l'extérieur.

S'agissant des risques sismique et cyclonique la problématique est grande. L'habitat léger est plus résilient face au risque sismique, l'habitat en béton plus résilient face au risque cyclonique. Pour concilier les deux et rester cohérent avec sa philosophie générale, notre rapport suggère de favoriser l'habitat léger et de prévenir le risque cyclonique avec des pièces sécurisées dans les logements, ainsi que des refuges collectifs.

C'est donc une filière économique complète et entièrement locale (architecture, matériaux majoritairement biosourcés, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre, etc.) qu'il nous faut développer. Une filière pourvoyeuse d'activité économique et d'emplois, écologiquement beaucoup plus vertueuse, permettant de bâtir mieux pour moins cher. Pour ce faire nous préconisons l'organisation d'Assises pour la construction ultramarine qui réuniraient l'ensemble des acteurs publics et privés. Elles auraient notamment pour objet de :

- valoriser des initiatives, techniques, matériaux et expériences locales ;
- mutualiser les bonnes pratiques, les réussites et le retour d'expérience ;
- proposer une révision des normes de construction.

Faisons ainsi de nos territoires ultra-marins un laboratoire de l'innovation écologique et sociale en matière de logement ! ●

CES TERRITOIRES SONT LA FRANCE !

Jean-Michel ARNAUD

- Sénateur UC des Hautes-Alpes
- Membre de la commission des Finances
- Membre de la commission des Affaires européennes



Les difficultés des douze territoires d'Outre-mer ont été exacerbées par les mesures de restrictions liées au Covid. La contestation sociale a été très vive dans les départements des Antilles, la Guadeloupe et la Martinique. Le refus de l'obligation vaccinale par une grande partie de la population a provoqué de très fortes tensions, avec des conséquences plus graves qu'en métropole. La tension sur le système de santé a été maximale. Cette crise est intervenue dans un contexte social tendu, avec une contestation de la politique sanitaire. Des membres des équipes hospitalières ont été pris à partie, alors qu'ils ont été très éprouvés par cette crise. Si les motivations exprimées pour justifier l'hostilité, les réticences ou les doutes vis-à-vis du vaccin diffèrent peu de celles constatées dans l'Hexagone, elles ont trouvé aux Antilles un écho beaucoup plus important lié à de multiples facteurs : recours répandu à la pharmacopée traditionnelle, propension à relativiser les effets de la pandémie, défiance d'une partie de la population vis-à-vis de la parole officielle pour des raisons profondément ancrées tenant à l'histoire de ces territoires, et instrumentalisation de la question vaccinale par certaines mouvances politiques. Pourtant, la communication est demeurée

institutionnelle, sans adaptation au contexte local. Les centres de vaccination n'ont reçu la visite que des plus convaincus, et les solutions de proximité ont été mises en œuvre avec retard, sans être toujours accompagnées d'une sensibilisation préalable.

Il faut désormais anticiper

Un appui technique doit être apporté aux instances locales pour effectuer un retour d'expérience et améliorer les plans de préparation aux crises, notamment la coordination avec les professionnels libéraux. L'autonomie des territoires ultramarins doit être renforcée en termes d'équipement, de matériels, de production d'oxygène. Enfin, il faut rehausser les infrastructures hospitalières, notamment aux Antilles. Il est nécessaire d'engager rapidement les projets prévus et de maintenir une capacité en soins critiques supérieure à ce qu'elle était avant la crise. Les impacts économiques et sociaux de cette crise sur les

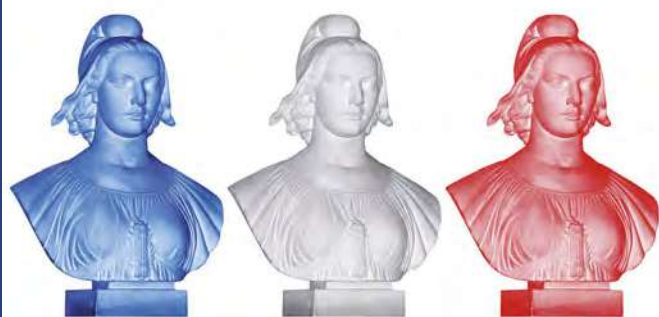
« Il faut répondre à un besoin d'adaptation aux spécificités économiques de ces territoires »

territoires ultramarins sont réels. Leurs fragilités structurelles et leur dépendance des échanges commerciaux extérieurs les exposent particulièrement aux difficultés rencontrées par les chaînes mondiales d'approvisionnement. On notera aussi la très forte proportion de TPE, plus vulnérables aux chocs économiques, et la part de l'économie informelle, avec des entreprises qui ne sont donc pas éligibles aux aides et se concentrent surtout dans les activités les plus affectées par la crise, comme le commerce de détail ou la construction. Par ailleurs, les délais de paie-

ment anormalement longs des collectivités locales et des établissements hospitaliers se répercutent sur la trésorerie des entreprises. Face à cette situation, l'État a répondu présent en matière de soutien économique. Ce soutien a dans l'ensemble permis de sauvegarder à court terme le tissu économique, notamment en mettant les entreprises « sous perfusion ». Il faut répondre à un besoin d'adaptation aux spécificités économiques de ces territoires, comme à la singularité de la crise qu'ils ont traversée. ●



MISSIONS SINGULIÈRES NOTES D'ÉVALUATION



Sommaire

34 Présidence de la République, Gouvernement

41 Parlement, Corps d'État

42 Collectivité d'Outre-Mer, Conseil régional, Commune,
Préfecture de police de Paris

43 Préfectures

47 Autres mouvements



EURONAVAL

LE SALON MONDIAL DU NAVAL DE DÉFENSE



28^e
édition

18 OCTOBRE
21 2022

LE
BOURGET
PARIS

euronaval.fr

CONVOIS HUMANITAIRES POUR L'UKRAINE



Je fais un don

www.acted.org

CITOYENS, ENTREPRISES, UNIVERSITÉS MOBILISONS-NOUS POUR L'UKRAINE !



Je m'engage

www.acted.org



ACTED

« Le sort des déplacés internes et des résidents des grandes villes actuellement bombardées en Ukraine est particulièrement préoccupant. Ce sont surtout des femmes, des enfants et des personnes âgées sans ressources » - Sébastien Lambroschini, Directeur pays d'ACTED en Ukraine.

La catastrophe humanitaire en Ukraine prend une tournure de plus en plus dramatique. Plusieurs grandes villes sont désormais sous le feu des bombardements : les populations civiles ont le choix entre rester et risquer d'être touchées par des obus, ou fuir et être la cible de tirs mortels. ACTED, deuxième ONG française de solidarité internationale, lance un appel aux dons pour soutenir son opération « Des convois humanitaires pour l'Ukraine », qui permettra d'acheminer des biens de première nécessité dans les zones les plus affectées.

ACTED connaît bien la situation en Ukraine. Elle y est présente depuis 2015 pour soutenir les victimes du conflit dans le Donbass. Aujourd'hui, ACTED mobilise ses équipes et ses partenaires locaux ainsi que les groupes d'entraide qui se forment spontanément dans tout le pays pour apporter une aide humanitaire aux centaines de milliers de personnes qui n'ont pas fui le pays. ACTED intervient parallèlement en Pologne, Roumanie et Moldavie auprès de tous les réfugiés qui ont pu passer la frontière.

www.acted.org

ZÉRO EXCLUSION
CARBONE.
PAUVRETE